

CORRESPONDANCES



C O R R E S P O N D A N C E S

Bulletin d'information scientifique

Directeur de la publication
Michel CAMAU

Rédacteur en chef
Robert SANTO-MARTINO

Secrétaire de rédaction
Nicolas PUIG

Rédaction
Jean-Pierre CASSARINO
Mohamed ELLOUMI
Olivier FENEYROL
Alain JAUVION
Mohamed KERROU
Mostafa KHAROUFI
Susan OSSMAN
Anne-Marie PLANEL
François SIINO

Mise en page
Besma OURAIED

Correspondances est publié par
l'Institut de Recherche
sur le Maghreb Contemporain

IRMC TUNIS
20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville - 1002 TUNIS
Téléphone : (1) 79 67 22
Fax : (1) 79 73 76
Télex : 18080

IRMC RABAT
Ambassade de France
Service Culturel, Scientifique et de Coopération
1, rue d'Annaba - RABAT
Téléphone : (7) 76 96 40
(7) 76 96 41
Fax : (7) 76 14 75

Cette publication ne peut être vendue
Abonnement gratuit sur demande
2500 ex. Imprimeries Réunies

Selon "les règles du jeu" de cette rubrique, restituer un propos et une démarche mais aussi, les situer dans un espace de savoirs pour mieux en apprécier les interrogations et les choix. Morched CHABBI a accepté de se prêter à l'exercice malaisé de la lecture-discussion d'un ouvrage récent intervenant dans son domaine de spécialité, les recherches urbaines, l'édition de la thèse de Mohamed AMEUR sur la ville de Fès.

Cette POSITIONS DE RECHERCHE se propose de montrer que l'analyse du changement social urbain, résultant de l'évolution du système immobilier et foncier, gagne à dépasser un point de vue simplement géographique qui se bornerait à la traduction spatiale des phénomènes urbains. A partir des nouvelles pistes proposées, par M. AMEUR, il s'agit de mettre en évidence la portée de la démarche adoptée et le caractère opératoire des concepts utilisés.

A l'encontre des conceptions fonctionnalistes, et peut-être normatives, de l'habitation urbaine, le travail de recherche de M. AMEUR, en combinant les instruments de l'analyse géographique et les préoccupations du questionnement sociologique, s'inscrit dans un renouveau problématique. Si celui-ci ne prétend pas constituer une théorie générale du rapport de la ville à ses marges, des manières d'habiter des différents groupes sociaux qui les peuplent et de l'entrecroisement des stratégies qu'ils inventent, l'apport de ces nouvelles optiques de recherche révèle la nécessité de ne pas réduire l'urbanisation à ses expressions spatiales et démographiques.

La nouvelle dynamique sociale de l'urbanisation

Lecture et discussion de **Fès... ou l'obsession du foncier**

par Mohamed AMEUR Tours, URBAMA, 1993, 429 p.

(Fascicule de recherches n°25) Préface de Mohamed NACIRI

Morched CHABBI est
urbaniste et
chercheur-associé
à URBAMA.

Sa thèse de doctorat et ses
différentes publications
concernent directement les
formes d'habitat
spontané, le lotissement
clandestin et les
politiques urbaines.

Certaines études consacrées à l'analyse de l'urbanisation dans les pays en développement, utilisent la notion d'*explosion - urbaine* pour qualifier l'urbanisation accélérée¹. Mais, se limitant souvent à des approches descriptives et globalisante ces démarches restent d'une valeur explicative faible.

La recherche du sensationnalisme présente l'urbanisation comme une résultante de l'explosion démographique. Cette équation, qui puise son fondement théorique dans les conceptions dualistes du développement, a prévalu au cours des années 60 et 70. Il faut attendre les années 80 pour voir apparaître de nouvelles démarches qui tentent de restituer la variété et la multiplicité des mécanismes et des facteurs de l'urbanisation dans les pays en développement.

Parmi ceux ayant fait l'objet d'analyses approfondies, l'élément foncier a polarisé l'attention de nombreux chercheurs. Mais, bien que les recherches sur le foncier ne soient pas nombreuses en France et en Europe, dès 1980 de nouvelles équipes se sont donné pour objectif de définir, sur des bases théoriques originales, la problématique de l'urbanisation dans les pays du Sud. Le réseau de recherche sur la promotion immobilière et foncière, animé par Alain DURAND LASSERVE², et dont Mohamed AMEUR a fait partie, entre 1980 et 1984, compte parmi ces groupes. Et, c'est dans le cadre de ce renouvellement décisif en matière de recherche urbaine, opéré au cours des années 80, que s'inscrit le récent ouvrage de ce géographe marocain.

Ouvrage de 400 pages, *Fès... ou l'obsession du foncier* est l'édition de sa thèse de Doctorat d'Etat en géographie, soutenue en 1989 à l'Université de Toulouse-Le Mirail, et dont la publication a été assurée par URBAMA dans la série de ses fascicules de recherche.

Pourquoi la ville de Fès est-elle retenue ici comme champ d'observation et d'analyse des processus fonciers et immobiliers ?

Le choix résulte de son caractère exemplaire quant à la variété des processus qu'elle a connus au cours des 30 dernières années.

Ville de 120.000 habitants au début du siècle, Fès en totalise en 1990 près de 700 000. Cette évolution résulte de l'ampleur de l'exode rural qui concerne la plupart des villes marocaines à partir de 1970. Cette attractivité de la ville de Fès s'est accompagnée d'une intensité de mutations et de processus fonciers : "*elle devient donc un champ privilégié d'observation*".

En quoi la démarche de M. AMEUR constitue-t-elle un renouvellement dans l'étude de ce phénomène ?

Au-delà des approches spatiales, domaine privilégié du géographe, ce travail ne néglige pas les instruments de la sociologie quand il propose, à partir d'une analyse du système immobilier et foncier, d'identifier les mécanismes de décomposition et de recomposition des groupes sociaux.

Les approches dualistes considèrent les secteurs foncier et immobilier comme des instances à la fois parasites et privilégiées des pratiques spéculatives spécifiques aux pays sous développés. A l'inverse, l'auteur adopte un point de vue systémique et en fait un des éléments clés de sa problématique.

Par ce renversement de perspective, la recherche rompt avec les approches descriptives classiques, qui ont longtemps considéré l'urbanisation comme un facteur de mal-développement. Mais, parce que la problématique implique une immersion dans la réalité et la restitution de sa complexité, elle adopte quatre points d'ancrage qui, sous forme de propositions, pourraient être formulés comme suit.

Tout d'abord, l'appréhension des enjeux qui sous-tendent la question foncière, suppose l'analyse de la structure et de la dynamique de la propriété foncière et la connaissance des conditions d'appropriation du soi urbain.

Ensuite, cette dynamique n'a de signification que par rapport à l'analyse des différentes filières foncières et de production du logement.

En troisième lieu, parce que le logement est une composante fondamentale du marché foncier, la dynamique doit être resituée par rapport au processus de production immobilière.

Enfin, parce que le marché foncier et la production immobilière induisent des changements urbains, il convient de s'interroger sur les modes d'articulation de la production immobilière et de la division sociale de l'espace et leurs impacts conjoints sur les transformations des groupes sociaux.

Structure dynamique de la propriété foncière

A la veille du protectorat, le régime foncier marocain repose sur trois types de propriété : les terres *melk* (privées), *makhzen* (propriétés étatiques), *habous* (indivisibles).

De tous les bouleversements introduits par la colonisation sur le régime foncier, le système de l'immatriculation des terres surtout a favorisé la déstructuration. Mais, alors que dans certains pays l'immatriculation représente le seul mode d'enregistrement foncier, au Maroc il continue à coexister avec le système *charaïque*.

Le taux d'immatriculation n'excédant pas 40 à 50%, ce sont les terres régies par le système *charaïque*, donc non immatriculées, qui ont donné lieu à de multiples formes d'accapement et ont été à l'origine du développement de l'habitat clandestin.

Bien qu'en Tunisie le système *charaïque* d'enregistrement de la propriété foncière ait été supprimé, la similitude des situations et des processus est surprenante à plus d'un titre. En effet, le développement de l'habitat spontané, dans la périphérie des grandes villes tunisiennes, s'est opéré au cours des vingt dernières années à la faveur de l'existence de terrains non immatriculés, acquis frauduleusement par les lotisseurs³.

Ce mécanisme en voie de disparition en Tunisie depuis quelques années, du fait de la forte volonté de l'Etat de protéger son patrimoine foncier⁴, n'est que la résultante du fractionnement de la propriété foncière et de la multiplicité des intervenants.

En introduisant des ruptures dans la distribution foncière et immobilière, la colonisation a déstructuré le système pré-colonial de production du sol. Sous l'effet de la forte croissance des villes marocaines, entre 1970 et 1990, et de l'évolution des modes de propriété du sol, la production foncière est désormais régie par des filières multiples : étatique, publique, privée réglementaire, clandestine, privée dans les bidonvilles.

Ces filières existent dans des pays comme l'Egypte ou la Tunisie et illustrent la diversité des intervenants fonciers. L'étude, fondée sur l'identification des filières de production foncière, est féconde ici en ce sens qu'elle permet d'appréhender les croisements d'une variété de stratégies.

Ce système de production immobilière et foncière (P.F.I.) se voit structuré autour de deux filières institutionnelles (le promoteur foncier, la promotion foncière étatique) et deux filières informelles (le lotissement clandestin, le "déguerpissement" des bidonvilles).

Le promoteur foncier

Au sein de la production foncière institutionnelle figure, comme l'un des acteurs principaux, le promoteur foncier qui "assure la transformation du sol non constructible et procède à sa vente sur le marché urbain".

Une analyse des lotissements fait ressortir la promotion foncière comme récente à Fès, puisque 50% de ceux-ci ont été réalisés entre 1981 et 1984. Leur faible extension au cours des 15 premières années après l'indépendance s'explique par la libération du parc-logement à la suite du départ des colons qui a permis d'absorber une partie de la demande.

Les bidonvilles ont intégré, d'une certaine façon, une part des besoins et ceci explique la faible production de lotissements avant 1980.

De plus, la promotion foncière met en oeuvre de petits lotissements qui s'adressent sélectivement aux classes moyennes. Les acteurs de l'opération se recrutent parmi les commerçants, les promoteurs immobiliers, les agriculteurs et les fonctionnaires, toujours associés à des professionnels.

La promotion foncière étatique

L'État intervient dans le domaine foncier à travers les opérations de recasement visant à reloger les habitants dont les bidonvilles sont démolis. Parallèlement à ce type d'intervention, il réalise des lotissements destinés aux classes moyennes, et qui ont totalisé entre 1970 et 1990, près de 8 000 lots à Fès, alors que le secteur privé institutionnel en a créé 7 000.

En dépit de son importance, l'action reste, semble-t-il, nettement en-deçà des besoins puisqu'elle ne couvre à l'échelle nationale que 15% de l'offre globale.

L'offre foncière étatique, en ciblant principalement les classes moyennes, ne répond pas aux besoins des populations économiquement plus modestes. Cette situation est à l'origine d'un développement sensible des filières informelles.

Le lotissement clandestin, nouvelle filière de promotion foncière non institutionnelle

L'habitat clandestin est défini comme l'ensemble des constructions en dur édifiées sur des terrains non viabilisés et non autorisés. Les premiers noyaux en sont apparus au début des années 50 et l'habitat clandestin, qui connaît une véritable explosion depuis les années 60-70, est régi par des pratiques foncières variées. Afin d'échapper aux contraintes réglementaires, le lotissement est assimilé à un morcellement agricole et les contrats de vente des parcelles sont établis par des *adouls*. Toutes les pratiques frauduleuses sont ainsi permises et ce phénomène est en tous points similaire à celui observé à Tunis entre 1970 et 1985. Les accaparements frauduleux sont réalisés sur des propriétés non immatriculées et les populations nouvelles de ces quartiers sont des néo-citadins intégrés sur le marché de l'emploi mais dont les ressources ne permettent que l'accès au réseau parallèle.

Le lotissement clandestin constitue un important volet de promotion foncière ayant contribué à atténuer la crise du logement. Il a produit 25 000 lots de terrain et intégré une population de 180 000 habitants, soit le quart de la population de Fès.

Le "déguerpissement" des bidonvilles, un nouveau mode de production foncière publique

Reprenant une expression usitée en Afrique subsaharienne, l'auteur utilise le terme à connotation autoritaire et violente de "déguerpissement". En effet, le mot renvoie aux opérations de démolition des bidonvilles et d'expulsion par la force publique. Mais si dans bien des cas l'expulsion n'est pas accompagnée d'un relogement des populations, à Fès, à partir de 1985, ont été conduites des opérations de destruction et de relogement des habitants des bidonvilles sur des lotissements sommairement équipés. Ainsi, entre 1985 et 1988, la quasi-totalité des bidonvilles a été démolie.

Ces opérations ont donné naissance à une véritable organisation de production du sol, caractérisée par quatre éléments : les terrains servant au relogement, souvent propriété privée, sont occupés d'autorité, pour les besoins de l'opération ; celles-ci comportent des équipements sommaires, mais sont dépourvues d'équipements de base, parce que situées parfois en zones agricoles ; elles sont organisées selon un mode autoritaire et la force publique contribue à leur mise en oeuvre ; les bénéficiaires sont des populations à bas revenus, incapables d'accéder aux autres systèmes de production du sol publics ou privés.

**Stratification et mobilités
sociales**

De ce fait, la location du sol urbain, avec pour acteur le propriétaire qui cède au locataire du sol le droit d'occupation, moyennant une rente mensuelle ou annuelle, représente une forme résiduelle de production en voie de disparition sous l'effet du développement de l'habitat clandestin.

En dépit de la multiplicité des dispositifs, il est clair qu'il existe une articulation entre les différentes façons d'opérer, dans un système tel que le met en évidence le schéma ci-après (p 197).

L'ouvrage, une fois décrites les différentes filières et les acteurs qui les sous-tendent, formalise la logique d'ensemble qui les relie.

A ce point de l'analyse, et malgré la minutie déployée pour décomposer et recomposer le système mis en place, l'absence de facteurs explicatifs macro-économiques est assez inhabituelle ; comment fonder sinon cette "*observation du foncier et de l'immobilier*", visible sous des modalités variées, dans des pays comme le Maroc, l'Égypte, la Jordanie ?

Sans oublier que certains pays d'Afrique de l'Ouest ont connu, à partir des années 70, une réactivation des processus d'urbanisation ayant eu comme acteur foncier "le chef de terre", devenu lotisseur, selon un mécanisme incontrôlé responsable de l'étalement considérable de certaines villes Ouest-africaines.

En d'autres termes, pourquoi les années 70 ont-elles correspondu à une dynamique de la construction et de l'habitat, dont furent bénéficiaires, sous des modalités variées, à la fois les classes moyennes et les couches populaires ? La décennie 70 a vu de nouvelles formes de rapports gouvernants/gouvernés dans les pays en développement, rapports caractérisés par des politiques urbaines avec les différentes formes de débordement tolérées. Cette variation du politique s'est substituée aux politiques de démolition des années 60. Comme il est souligné à la fin de l'ouvrage, l'engouement pour le foncier et l'immobilier correspond à l'organisation économique globale qui favorise une recherche de rentabilité dans les secteurs non-productifs.

L'explication et la détermination des causes de cette évolution du productif au non-productif auraient pu, sans doute, être éclairées par une analyse macro-économique du modèle de développement marocain, absente dans l'ouvrage et qui aurait pu contribuer à percevoir les logiques de rentabilité dans des secteurs non-productifs.

Il est vrai, toutefois, que ce type d'analyse sur les modes d'accumulation aurait probablement dérivé vers une approche économique et une autre recherche. Il demeure que la nécessité de mettre en perspective le foncier avec la production du logement se manifeste dans la troisième partie de l'ouvrage par l'analyse des mécanismes de production du logement, conduite à cinq niveaux : les modalités de levée de l'obstacle foncier ; le système de financement ; les acteurs ; le procès de travail et de production ; la population-cible.

La production du logement est régie par trois filières : les pouvoirs publics, le promoteur immobilier et le petit propriétaire. Une ligne de démarcation sépare les filières institutionnelles (secteur public et promotion privée) et informelles, dans la mesure où les premières visent les couches moyennes et aisées tandis que les secondes s'adressent aux couches à faibles revenus.

Ce cloisonnement du marché du logement et la segmentation de la demande n'excluent pas les articulations d'un domaine à l'autre. On constate ainsi que les modalités de production du logement recoupent celles de la création foncière, d'autant que la production foncière n'a de sens qu'en rapport aux modes d'usage du sol urbain dont l'habitat représente la majeure partie.

La fragmentation du marché foncier et du marché du logement en de multiples configurations, ayant une logique et une finalité sociales spécifiques, résulte d'une évolution des systèmes immobiliers et fonciers, observables dans de nombreux pays caractérisés, entre autres points, par l'émergence d'une classe moyenne importante.

C'est le cas de l'Égypte, de la Jordanie, de la Tunisie ainsi que du Maroc, bien que ce dernier cas se singularise avec l'Égypte par un poids des classes moyennes moins manifeste qu'en Tunisie et en Jordanie.

Ce cloisonnement des filières de production du logement est l'une des particularités les plus marquantes de l'évolution socio-urbaine des villes du monde arabe.

Dynamique foncière et restructuration urbaine

Cette dynamique, observée dans de nombreux pays, est attestée ici pour le Maroc. Le dernier chapitre est employé à analyser l'impact des mécanismes fonciers et immobiliers sur la division sociale de l'espace et sur la restructuration des rapports entre les couches sociales en milieu urbain. Il est montré, à cet égard, que l'impact social de la dynamique foncière s'est traduit par trois transformations importantes : la constitution d'une couche de nouveaux riches ; les mécanismes de mobilité qui traversent les classes moyennes ; les mécanismes d'exclusion des couches sociales pauvres.

Constitution d'une couche de nouveaux riches

L'étude des biographies de certains promoteurs dont la trajectoire s'est révélée significative montre comment à partir des années 60 et du fait de l'urbanisation périphérique, le monopole foncier dans cette partie de la ville a échappé à la bourgeoisie citadine *fassi*, dont le patrimoine foncier est principalement localisé dans le centre de la ville.

Le développement des couches moyennes s'est accompagné de la constitution d'un groupe de promoteurs fonciers d'origine rurale en provenance de la région du Tafilalet et dont l'activité initiale s'est déployée dans le secteur clandestin avec au cours de ces dernières années une reconversion dans le secteur réglementé.

Les capitaux utilisés proviennent dans un premier temps du commerce, de l'agriculture, des revenus de l'émigration. Les profits fonciers sont ré-utilisés principalement dans la promotion foncière et immobilière, l'agriculture, les logements locatifs et le commerce.

A travers l'utilisation d'une notion empirique et générique telle que "nouveaux riches", on perçoit les difficultés à classer cette nouvelle catégorie sociale dont l'ascension est fulgurante. Ce même phénomène n'est pas, encore une fois, propre au Maroc et se retrouve dans de nombreux autres pays, où l'embarras à cerner et à expliquer les expressions de la mobilité sociale et de la restructuration des classes moyennes est également éprouvé par les études des sociétés urbaines.

Les mécanismes de mobilité qui traversent les classes moyennes

L'auteur distingue les couches moyennes inférieures des couches moyennes supérieures relativement privilégiées du fait des moyens d'accès à la propriété du logement mis à leur disposition par l'Etat.

De plus, certains membres d'entre-elles ont réalisé d'importantes affaires dans le secteur clandestin par la vente de terrains ou parfois de logements.

En revanche, les couches inférieures des classes moyennes subissent, du fait de l'enchérissement des valeurs foncières et immobilières, une ponction de leurs revenus et l'accès à la propriété du logement présente pour ces catégories sociales, d'autant plus de difficulté que l'Etat se désengage.

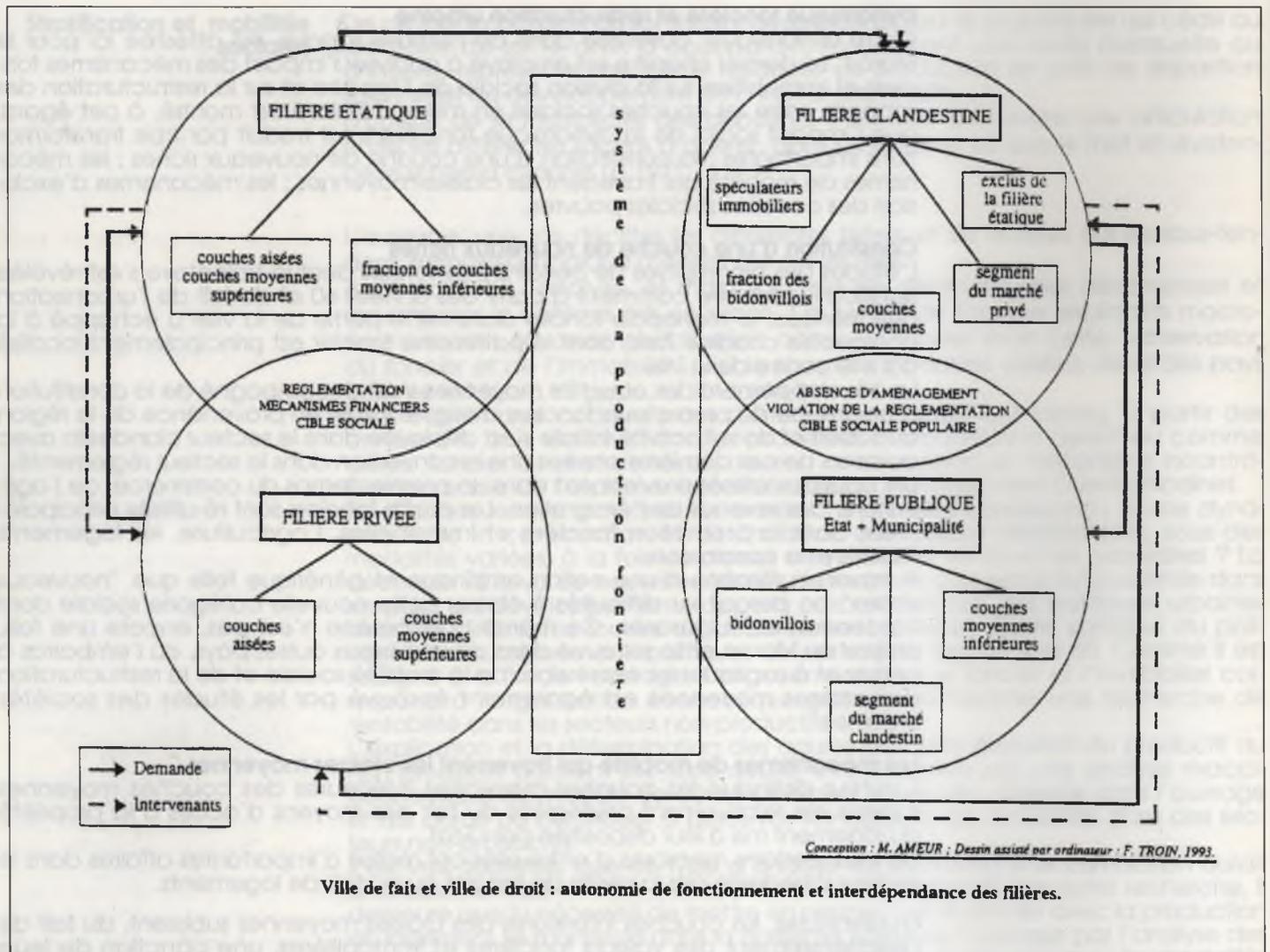
Renforcement des mécanismes d'exclusion des pauvres

Les populations pauvres disposaient d'un marché locatif à la pièce en médina ou dans les bidonvilles. Le développement de l'habitat clandestin et la raréfaction du sol a provoqué une hausse, à la fois des prix du sol et des valeurs locatives.

Ainsi, les processus qui ont permis aux populations pauvres de se loger en ville ne jouent plus, la démolition des bidonvilles ayant raréfié l'offre en ce qui les concerne, ce qui laisse à penser que les mécanismes d'exclusion des pauvres sont appelés à s'accroître.

Face à ces mutations sociales, Mohamed AMEUR s'emploie à identifier les multiples formes d'intervention de l'Etat, dont la finalité est d'assurer la régulation et la pacification des rapports sociaux. S'il montre bien la variété des modes d'intervention, le travail préliminaire qui consiste à repérer l'effet des régulations sociales sur les couches de la population laisse attendre d'autres développements. Il insiste, à juste titre, sur la logique intégratrice de l'Etat. Mais celle-ci ne correspond-elle pas au discours des politiques et ne recouvre-t-elle pas un postulat idéologique ?

Il faut bien convenir que l'intégration des populations revêt plusieurs formes. Attribuer un permis de bâtir à des personnes occupant illégalement un terrain correspond à une volonté d'assimilation. Mais ce type d'intervention n'est pas de même nature que l'action visant à restructurer et à équiper un quartier et en améliorer les infrastructures. Sans oublier que ces actions nécessitent des acteurs-



supports. Or, on se serait attendu à ce que l'analyse détaillée plus encore les stratégies et les modalités d'intervention des "nouvelles notabilités". Les lignes consacrées à "l'émergence d'une nouvelle notabilité" montrent que les mécanismes d'intégration ne peuvent être compris que par référence à la dialectique complexe qui sous-tend le champ des rapports entre segments centraux de l'Etat, structures locales et population.

Il reste à constater que les processus fonciers et immobiliers ici mis en évidence ne sont pas spécifiques au Maroc. De nombreuses similitudes existent avec d'autres pays ou régions, tels que la Tunisie, l'Egypte et l'Amérique Latine. Le lotisseur clandestin comme nouveau promoteur foncier dans la périphérie des grandes agglomérations est un acteur que l'on retrouve au Caire, à Fès, à Tunis ou encore dans certaines villes d'Afrique subsaharienne. Les pratiques spéculatives qui sous-tendent la dynamique foncière et caractéristiques de nombreuses villes du Tiers monde sont le propre de toutes les catégories sociales.

"Une culture spéculative se généralise, transformant la ville en un véritable champ de bataille pour l'accaparement de la rente" souligne M. AMEUR, qui ajoute que la spéculation foncière, devenue un processus ancré dans les habitudes a tendance à s'ériger en une pratique institutionnelle.

La dynamique foncière et la fièvre spéculative qui s'est emparée de larges fractions de la société urbaine témoignent de l'impact de cinq facteurs : l'organisation économique globale qui favorise une recherche de rentabilité dans les secteurs non productifs ; l'inadéquation entre les besoins et les moyens réels de la

population ; le développement des classes moyennes et la diffusion de l'idéologie de la propriété ; la destructuration des valeurs et des systèmes régulateurs traditionnels.

A travers l'analyse menée tout au long de l'ouvrage, l'auteur montre que la production du sol et du logement répond à trois fonctions principales : le foncier et l'immobilier, par la mobilisation de capitaux à la recherche de valorisation, recouvrent une fonction économique ; ils remplissent également une fonction de régulation des rapports sociaux ; enfin, par l'émergence de nouvelles notabilités, le foncier et l'immobilier recouvrent une fonction politique de gestion des affaires locales.

L'ouvrage offre donc des clés pour la compréhension du changement social urbain. En restituant le foncier et l'immobilier comme matrice des rapports sociaux urbains, il nous conduit à une compréhension approfondie des mutations urbaines et des mécanismes de développement urbain. Son approche systématique, en mettant en évidence les causes déterminantes des processus d'urbanisation, rompt avec les approches descriptives et globalisantes et renouvelle les instruments d'analyse de l'urbanisation.

Morched CHABBI

N o t e s

1 - Voir à titre d'exemple GRANOTIER B. *La planète des bidonvilles*, Editions du Seuil, Paris, 1980

2 - Le réseau de recherche sur la promotion immobilière et foncière dans les pays en voie de développement a fonctionné entre 1980 et 1984 et a regroupé une cinquantaine de chercheurs d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique Latine.

Une dizaine de chercheurs arabes a été associée à ce réseau. On citera notamment : G. EL KADI (Le Caire), M. AMEUR (Fès), F. ZNIBER, H. EL BAH, SBAI (Rabat), H. SAHRAOUI (Oran), K. MES-SAMAH et J. LESBET (Alger), M. CHABBI (Tunis), etc.

L'apport de ce réseau a été fondamental et a permis aux différents chercheurs d'engager des recherches sur la base des nouvelles approches conceptuelles et théoriques élaborées par le réseau, dont l'animation et la coordination ont été assurées par Alain DURAND LASSERVE, chercheur du C.E.G.E.T. - Bordeaux

3- Cf. M. CHABBI "*Les lotisseurs clandestins à Tunis*" - *Revue Genève Afrique*. Vol XXII n° , Genève, 1984.

4 - Volonté illustrée par la création du Ministère des Domaines de l'Etat, et par la vaste opération de recensement des terrains domaniaux engagée depuis 3 ans par ce Ministère

Bibliographie

BADUEL P. (Sous la direction de) *L'habitat, Etat et société au Maghreb*, Edition du C.N.R.S., Paris, 1986

Banque Mondiale *Gestion foncière au Maroc et en Tunisie* Actes du Symposium Barcelone, 22 - 25 septembre 1986, Washington, 1987

CHABBI M. *Une nouvelle forme d'urbanisation à Tunis, l'habitat spontané péri-urbain*, Thèse de Doctorat en Urbanisme, Institut d'Urbanisme de Paris-Creteil - Université Paris Val de Marne, 1986

C.E.G.E.T. *La croissance périphérique des villes du Tiers Monde, le rôle de la promotion foncière et immobilière*, 1980

DECHERVOIS . et THERET B. *Contribution à l'étude de la rente foncière urbaine*, Edition Moriton, Paris, 1979

DURAND LASSERVE A. *L'exclusion des pauvres dans les villes du Tiers Monde*, Edition l'Harmattan, Paris, 1986

GRANOTIER B. *La planète des bidonvilles*, Edition du Seuil, Paris, 1980

MASSIAH G. et TRIBILLON J.F. *Villes en développement*, Edition La Découverte , Paris, 1988

VIEILLE P. *Marché des terrains et société urbaine* Editions Anthropos, Paris, 1970

Jocelyne CESARI anime actuellement un programme de recherche consacré à la problématique des mobilités entre les deux rives de la Méditerranée.

Cette contribution présente un projet d'analyse des réseaux transnationaux entre rive-Sud et rive-Nord de la Méditerranée en termes de diasporas, de tensions et de réseaux. A l'échelle régionale, il s'agit d'appréhender les enjeux identitaires, religieux et politiques générés par les flux d'échange entre le Maghreb et l'Europe. Sont associées à ce projet des équipes italiennes, espagnoles et maghrébines appartenant à différents groupes, instituts et universités implantés de part et d'autres de la Méditerranée Occidentale.*

RÉSEAUX TRANSNATIONAUX ENTRE L'EUROPE ET LE MAGHREB

Jocelyne CESARI est chargée de recherche au CNRS, affectée à l'IREMAM (Institut de Recherche et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman) - Aix-en-Provence. Ses travaux portent sur la communauté maghrébine en France et de façon générale sur les rapports économiques et politiques entre l'Europe et le Maghreb.

L'enracinement en cours au sein des populations originaires du Maghreb installées en Europe est caractérisé par des recompositions identitaires et des comportements bien loin d'être expliqués par le terme "intégration" dont l'utilisation s'est pourtant généralisée et a été légitimée en France par la création d'un Haut Conseil du même nom¹. A cet égard, la plupart des recherches portant actuellement sur ces populations recèlent un point aveugle : le maintien par les groupes installés de relations avec les espaces des pays d'origine. Ces relations ne se résument pas au classique retour en vacances des Immigrés ni même au retour définitif. Elles tendent à devenir multiformes, épousant la spécificité du processus d'installation en France ou en Europe, qu'il s'agisse de stratégies matrimoniales, de besoins liés à l'organisation du culte islamique, d'activités commerciales voire d'activités politiques dont l'efficacité est bien souvent dépendante de liens de solidarité avec l'autre rive de la Méditerranée. Dans le sens Maghreb-Europe également, les mobilités se poursuivent : regroupement familial, entrées touristiques à but économique, culturel ou politique, souvent facilitées par l'implantation des groupes immigrés en Europe. L'existence de telles pratiques sociales incite à la remise en cause de la problématique "émigration/immigration" et du dilemme "intégration/retour au pays d'origine". Pour ce faire, il est plus judicieux de s'interroger sur la création d'éventuelles diasporas d'origine maghrébine en Europe et d'examiner les conséquences de ce processus sur la construction des allégeances citoyennes et sur l'action de l'Etat-Nation.

DIASPORAS ET RÉSEAUX TRANSNATIONAUX

La diaspora implique deux dimensions : l'existence d'une identité ethnico-religieuse et des contacts continus entre les groupes installés et leurs lieux d'origine ainsi qu'entre les éléments diasporiques en dispersion (A. RAULIN, 1992 : 164).

Il s'agit donc de prendre en considération le système de signification partagé par les individus qui se reconnaissent comme membres d'une même collectivité. Dans le cas des populations issues de l'immigration maghrébine, plusieurs éléments entrent en jeu dans la construction de ce système de signification, notamment l'appartenance ethnico-nationale et l'appartenance islamique.

Un groupe ethnique ne peut être réduit à une somme de différences objectives (la couleur de la peau, la religion, la langue, etc.). Il devient patent lorsque les individus attestent par leurs pratiques de l'attachement affectif à une origine même mythique et de l'instauration d'une frontière entre "eux" et "nous" (M. WEBER, 1971 : p. 416). Cette démarcation de la frontière se construit dans l'interaction avec le regard des autres². Les dénominations négatives ou les stigmatisations peuvent alors contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance particulariste quelquefois même le favoriser ou le cristalliser à l'occasion d'événements comme les attentats racistes ou les pratiques discriminatoires vécues au quotidien. Nous avons pu constater comment toute une série d'événements, de "l'affaire des foulards" jusqu'à la guerre

du Golfe, a pu produire cet effet sur une partie des nouvelles générations nées ou scolarisées en France. L'origine reconnue et revendiquée par les acteurs peut être kabyle, maghrébine, arabe et induire des solidarités effectives ou imaginaires. L'appartenance islamique elle-même n'échappe pas à cette priorité du particularisme puisque les activités ou les regroupements obéissent la plupart du temps à des clivages ethniques voire nationaux (J. CESARI, 1991).

Ces systèmes d'identification peuvent apparaître de manière concrète dans la gestion d'un certain nombre d'activités : accès à l'emploi notamment pour une partie des nouvelles générations en difficulté sur le marché du travail français, préservation d'un patrimoine culturel (langue arabe, langue berbère) ou religieux. Ces activités s'appuient sur l'existence de réseaux de solidarité dont certains peuvent prendre une dimension transnationale. Bien qu'il n'y ait pas d'unanimité sur la définition de ce terme, il paraît cependant adapté à la réalité des sociétés complexes notamment urbaines au sein desquelles les normes et formes sociales sont en perpétuelle redéfinition. Le réseau est en fait un idéal-type permettant de penser les relations transversales ou proliférantes qui traversent les limites de groupements particuliers. Ces relations ne sont pas par définition toujours dénombrables puisqu'elles sont fluctuantes et toujours susceptibles de s'étendre. En ce sens, le terme de réseau renvoie à des modèles d'analyse spécifiques et non pas obligatoirement à la mise en évidence empirique de relations particulières entre individus (E. BOTT, 1971 ; BARNES, 1972).

Qualifier une partie de ces réseaux de transnationaux signifie qu'ils ne se limitent pas aux relations à l'intérieur des groupes installés en France ou en Europe. En effet, ils peuvent mettre en rapport des individus situés dans des espaces géographiques et nationaux différents, échappant ainsi en partie au contrôle et à l'action médiatrice des Etats européens ou maghrébins. Il convient de préciser que les stratégies mises en oeuvre n'obéissent pas véritablement à la volonté d'apparaître comme un acteur collectif dans l'espace international mais sont mues par la logique des intérêts individuels. Ainsi, en ce qui concerne la gestion des marchés matrimoniaux par les migrants : l'interdit d'ordre religieux qui rend impossible le mariage des musulmans hors du groupes conduit souvent les pères de famille immigrés à rechercher au sein du milieu d'origine un mari pour leur fille. En sens inverse, il arrive que des jeunes filles en provenance du Maghreb soient "importées" en direction des sociétés d'accueil, étant considérées comme meilleures épouses parce que plus conformes au modèle traditionnel d'éducation. Cette multiplicité de décisions d'ordre privé a des conséquences en termes de titres de séjour, de regroupement familial, de flux monétaires mais aussi de modèles culturels, linguistiques ou religieux et provoque indirectement un effet collectif sur la scène internationale. A cet égard, deux domaines sont particulièrement révélateurs de cette réalité sociale : les relations économiques et les activités religieuses.

La revente de produits importés a connu un grand essor, notamment en Algérie, et a contribué à favoriser la valorisation sociale des activités liées au "business". Cette importation s'effectue de plusieurs façons : tout d'abord, dans le cadre de déménagements des émigrés mais aussi de stagiaires en formation à l'extérieur ou de membres des représentations à l'étranger. Toutefois, le déménagement étant définitif, il y a d'autres pratiques très répandues de maximisation du patrimoine en Algérie en demeurant à l'étranger tout en opérant un change de l'épargne mensuelle. Enfin, il y a les importations réalisées par les voyageurs ordinaires (circulant dans les deux sens) et qui alimentent le marché parallèle de biens de consommation au Maghreb. Ainsi, malgré les efforts déployés par les gouvernements maghrébins, les transferts de fonds des migrants, particulièrement algériens, ne sont pas destinés à des investissements productifs mais à la revente de produits importés. En effet, pour les familles maghrébines, l'accès à des produits de consommation ayant une haute valeur symbolique (vêtements, audio-visuel, électro-ménager, automobile, etc.) passe bien souvent par des circuits parallèles au sein desquels les milieux de l'émigration installés en France ou en Europe jouent un rôle non négligeable d'intermédiaire. Ainsi, la revente de produits importés, acquis à Marseille, Barcelone, Alicante ou Gênes, constitue une source de profit et favorise l'émergence de deux professions : le "trabendliste" et le revendeur "tous produits". L'immigration est également utilisée dans sa structure familiale pour constituer des entreprises transnationales intervenant dans les circuits de main-d'oeuvre et de capitaux. C'est le cas notamment pour les épiciers du Sous et de Djerba ou pour les commerçants du Mزاب. Par ailleurs, de plus en plus d'individus, issus des nouvelles générations, trouvent dans le développement de "l'ethnique business" des opportunités d'ascension vers les classes moyennes. Une tendance se confirme qui

marque l'orientation des activités associatives vers la captation de débouchés économiques, en utilisant comme ressources ce que certains nomment leur "biculture". Ceci se traduit par la constitution d'entreprises intermédiaires, de petites SARL dans le domaine de l'artisanat et du commerce principalement. Les réseaux à l'œuvre dans ces secteurs remettent en cause le caractère totalisant des Etats-Nations. Ils permettent la circulation d'idées et de valeurs venues d'Europe Occidentale auxquelles une frange des classes moyennes maghrébines peut être sensible, ce qui ne peut manquer d'avoir des conséquences sur les modes de régulation internes de ces sociétés. A cet égard, la catégorie sociale des entrepreneurs privés au Maghreb, qui a été profondément renouvelée par les politiques de libéralisation économique mises en place depuis le début de la décennie 1980, apparaît particulièrement significative de ce processus de transnationalisation d'une fraction des classes moyennes.

Dans le domaine religieux également des réseaux se constituent entre les deux rives de la Méditerranée. En effet, si dans un premier temps, la demande d'Islam a été formulée par les primo-migrants en dehors de toute influence en provenance des pays d'origine, ceux-ci se révèlent par la suite incapables de faire face aux nouvelles exigences, notamment en ce qui concerne l'enseignement coranique. Il est ainsi fréquent que les lieux de culte créés dans l'émigration soient investis par des *imams* en provenance des pays d'origine. La gestion de ces activités religieuses permet à des individus scolarisés mais sans perspectives d'ascension sociale au sein des sociétés maghrébines de s'installer en France et de tisser des réseaux leur assurant une relative sécurité politique en même temps que des moyens financiers pour alimenter depuis l'extérieur l'opposition politique contre les régimes maghrébins en place. Des intellectuels islamistes parviennent ainsi à exercer dans les salles de prière de l'hexagone une critique sociale à l'égard de l'Occident tout en s'abstenant de mettre en cause les régimes politiques d'Outre-Méditerranée. Ces prédicateurs, en propageant une critique de l'Occident, jouent en quelque sorte un rôle de rempart contre une acculturation trop rapide même s'ils ne sont pas toujours pleinement maîtrisables par les régimes en place. Plus généralement, les acteurs religieux développent de manière croissante des stratégies internationales. Dans le cas de l'Islam, ceci se produit plus particulièrement par l'utilisation d'un répertoire symbolique et la mise en symbiose avec les mouvements sociaux existants. Il en résulte une énonciation religieuse de la politique internationale dans laquelle le discours éthique tend à se substituer au discours de l'intérêt national, conduisant au primat du lien religieux (et des solidarités transnationales) sur le lien citoyen.

Soulignons par ailleurs, que les milieux immigrés en Europe peuvent fonctionner comme chambre d'écho des questions politiques débattues au Maghreb et favoriser le déploiement d'expressions illégitimes dans le cadre national d'origine : tel est le cas pour l'expression culturelle berbère notamment.

A propos de ces flux transnationaux, il convient d'évoquer également les flux de communication émanant d'organisations publiques et privées, lesquels favorisent la diffusion de produits culturels occidentaux (émissions de télévision notamment). A cet égard, la réceptivité de ces flux dans les pays destinataires est sélective et tend à provoquer l'éclatement des collectivités nationales car ils induisent deux modes d'insertion de l'individu sur la scène internationale : soit, d'une part, un processus de socialisation universaliste tourné vers l'Occident, soit, d'autre part, le développement d'attitudes orientées vers la tradition la recherche d'authenticité. Cette dualité historiquement et concrètement s'accompagne de recompositions identitaires plus complexes empruntant soit aux valeurs "importées" soit au registre de la tradition "révisitée".

Ces activités fondées sur l'existence de solidarités transnationales ont des conséquences sur les logiques d'action des Etats-Nations tant en Europe qu'au Maghreb.

TENSIONS ENTRE RÉSEAUX TRANSNATIONAUX ET LOGIQUE DE L'ETAT-NATION

Les réseaux transnationaux révèlent chez les acteurs impliqués une complexification des allégeances entrant en contradiction avec la logique de l'Etat-Nation tant sur le plan interne qu'externe.

Au niveau interne, une tension survient entre relation transnationale et appartenance citoyenne. La citoyenneté réfère aux droits qu'un Etat confère aux individus dans le territoire sur lequel il exerce son contrôle. Or, les réseaux transnationaux ont pour particularité de contourner l'Etat-Nation et par-là même de remettre en cause l'idée de territoire qui est au fondement même de l'ordre étatique et ce, en s'appuyant sur des appartenances communautaires qui mettent en connexion des espaces de culture et d'histoire différentes. Ceci traduit une pluralité des allégeances et des formes de communalisation s'intégrant de moins en

moins dans le modèle occidental de la nation. Ces communalisations jouent à un niveau infra-national dans l'attachement aux espaces de proximité qui confèrent du sens aujourd'hui à certaines formes d'action politique mais aussi au niveau supra-national au travers de solidarités transgressant le cadre des frontières.

C'est pourquoi, l'équilibre entre altérité et civilité est devenu aujourd'hui le problème fondamental des systèmes politiques contemporains. Par altérité, il faut entendre ici l'opposition qui peut apparaître entre les membres d'un même corps social qui ne partagent pas les mêmes valeurs et les mêmes vues du monde (J. LECA, 1991 : pp. 479-505). Ces oppositions peuvent rendre particulièrement conflictuelle la logique inclusionnaire au fondement de la plupart des systèmes politiques et qui peut être définie par l'imposition à tous les membres d'une même communauté nationale, d'une loi commune quelle que soit leur origine ethnique ou confessionnelle. Les conflits portent alors soit sur l'extension des droits contenus dans la citoyenneté, soit comme c'est le cas en Europe par exemple, sur l'augmentation du nombre des nouveaux entrants ³.

Au plan externe, l'appréhension des réseaux transnationaux doit être replacée dans un processus plus large renvoyant à ce que Bertrand BADIE et Marle-Claude SMOUTS nomment le *dédoubllement de la scène internationale* (B. BADIE, M. C. SMOUTS, 1992 : p. 70). Par dédoubllement, il faut entendre la coexistence de deux mondes : un monde de l'État, codifié, ritualisé, formé d'un nombre fini d'acteurs connus et un monde polycentré constitué d'un nombre presque infini de participants dont l'action tend à échapper à l'action étatique. Cette dualité des mondes implique une configuration complexe des allégeances : alors que le monde des États repose sur l'exclusivité de l'allégeance citoyenne, le monde multi-centré renvoie à l'opposé à des réseaux d'allégeance très peu codifiés dont la nature et l'intensité dépendent de la volonté des acteurs concernés. Toute relation transnationale s'inscrit dans ce monde polycentré.

Afin de prendre en compte ces réseaux d'allégeance qui traversent les frontières et les espaces nationaux, trois dimensions principales ont été retenues à titre de repères de réflexion et d'investigations.

Une typologie des réseaux en fonction des catégories d'individus et des activités qu'ils mettent en jeu

D'ores et déjà, le déploiement d'un certain type d'activités économiques semble favoriser l'existence de systèmes de solidarité et de réseaux dont les ramifications transcendent les frontières étatiques et révèlent des allégeances complexes. Il convient de préciser que les mêmes canaux d'échange et les mêmes réseaux peuvent être utilisés à des fins multiples (économiques, religieuses et culturelles). A cet égard, la dimension ethnique ne peut être négligée, notamment l'implication significative des populations kabyles dans ces circuits de circulation et d'échanges.

Les conséquences sociales de tels réseaux sur les sociétés maghrébines comme sur les sociétés du Sud de l'Europe

L'essor des économies informelles au Maghreb, notamment en Algérie, étant favorisé par l'existence de ces réseaux transnationaux, il reste nécessaire de mesurer la part du transnational dans cette économie informelle qu'il s'agisse des secteurs d'activités concernés ou des groupes impliqués. L'existence de tels systèmes de solidarité implique non seulement une mobilité des hommes mais également une circulation des valeurs et des idées qui ne peut manquer d'influer sur la production des identités et des normes au sein de certains groupes sociaux et constitue par-là-même un facteur de changement social dans les sociétés maghrébines. Il s'agira ainsi d'appréhender les milieux sociaux et culturels les plus engagés dans ces activités transnationales (entrepreneurs privés, jeunesse urbaine, intellectuels et enseignants) ainsi que les conséquences de cette "extraversion" sur les changements politiques et sociaux en cours.

Les enjeux politiques des flux d'échange

Du côté maghrébin, la dimension politique de ces flux d'échange sera mise en évidence qu'il s'agisse des normes ou des valeurs aujourd'hui défendues par certains mouvements politiques d'opposition ou bien des espaces de refuge et des moyens financiers procurés par l'existence de solidarités en France et en Europe. Les conséquences sur l'élaboration des politiques publiques sont également à analyser tant sur le plan interne que dans le domaine des relations diplomatiques. En effet, de ces flux d'échange découlent au moins trois conséquences très sensibles dans le

domaine des politiques internes comme dans le système des rapports internationaux : l'imprévisibilité de l'événement, le bouleversement des règles du jeu communément admises et enfin le risque d'abolition de la notion de choix international (Badie, 1993 : pp. 7-16).

De telles perspectives de recherche impliquent une analyse des réseaux transnationaux dans leur articulation entre rive-Sud et rive-Nord de la Méditerranée. Dans un premier temps, l'accent sera mis sur les acteurs économiques, notamment les entrepreneurs privés au Maghreb dont les activités peuvent receler cette dimension transnationale.

Au regard du bilan de cette étape Introductive, d'autres champs d'observation resteront à explorer selon leurs pertinences propres et aussi selon les préoccupations des participants à ce programme, de manière à faire émerger les questionnements relatifs aux Implications économiques et politiques des réseaux transnationaux.

Jocelyne CESARI

Notes

* Sont actuellement parties prenantes du projet des chercheurs de l'IREMAM, de l'Université autonome de Madrid, de la Faculté des Lettres de Palerme, de l'Institut d'Études Orientales de Naples, de l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, du Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement d'Alger, de la Faculté des Lettres de Casablanca et du Groupe d'Études et de Recherches sur la Méditerranée de Rabat.

1 Le terme d'enracinement ne renvoie pas, dans le contexte politique actuel, à l'utilisation qui en est faite par les sociologues, notamment Emile DURKHEIM s'interrogeant sur la cohésion des sociétés modernes.

2 Cf. les travaux de la tradition ethnologique anglo-saxonne, notamment : J. BENNETT (1975), A. L. EPSTEIN (1978), F. BARTH (1969).

3 Ce second aspect est particulièrement significatif du débat politique en France aujourd'hui, dans la mesure où les réformes mises en oeuvre conduisent d'une part, à limiter l'accès du territoire français aux étrangers avec comme cible sous-jacente les migrations en provenance du Sud et d'autre part, à restreindre le droit du sol par l'appel à la volonté des candidats à l'entrée dans la collectivité nationale visant principalement les jeunes d'origine maghrébine nés de parents étrangers. Ces mesures traduisent le malaise social français face à l'enracinement de groupes dont l'origine ethnique et culturelle est présumée incompatible avec "la tradition culturelle française" et s'explique en partie par le retour du refoulé, à savoir les conséquences de la colonisation (J. CESARI, 1991).

Références

BADIE B. et SMOUTS M. C., 1992, *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*. - Paris, Presses de la FNSP, Dalloz.

BADIE B., 1993, "Flux migratoires et relations internationales". In : *Etudes Internationales*, Vol. 24, N°1, Quebec. - pp. 7-16.

BARNES, 1972, "Social networks" in *Module*, N°26, pp. 1-29.

BOTT E., 1971, *Family and social networks*, Tavistock, Londres.

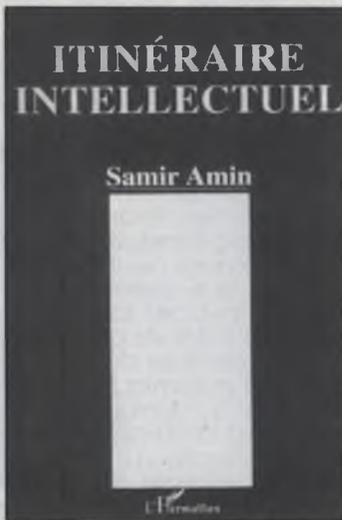
CESARI J., 1991, *L'Islam et la Politique. Les modalités d'émergence d'une condition minoritaire*. Thèse de Doctorat en Science Politique, Université d'Aix-Marseille III.

LECA J., 1991, "La citoyenneté entre la nation et la société civile". In : D.COLAS, C.EMERI et J.ZYLBERBERG Éd, *Citoyenneté et Nationalité. Perspectives en France et au Canada* -. Paris, P.U.F, pp. 479-505.

RAULIN A., 1991, "Minorités intermédiaires et diasporas", *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.7, n°1, Poitiers, pp. 163-169.

WEBER M., 1971, *Economie et Société*, Paris, Pion.

AMIN Samir. - Itinéraire intellectuel. - Paris : L'Harmattan, 1993. - 223 p.



Samir AMIN, dans cet *itinéraire intellectuel*, retrace l'évolution de ses idées en les mettant en rapport avec sa vision des conditions politiques du dernier demi-siècle où ont coexisté le fordisme, le développementalisme et le stalinisme.

La mise en perspective de ces trois dimensions d'un même système a pour intention déclarée de comprendre "pourquoi l'histoire de l'expansion capitaliste a été celle de sa polarisation à l'échelle mondiale et pourquoi l'écart n'a pas tendu à se réduire entre (les) centres développés et (les) périphéries sous-développées". Samir Amin analyse le cycle historique que constituent les dernières quarante années tout en restituant les débats qui s'insèrent dans les différents moments de cette période.

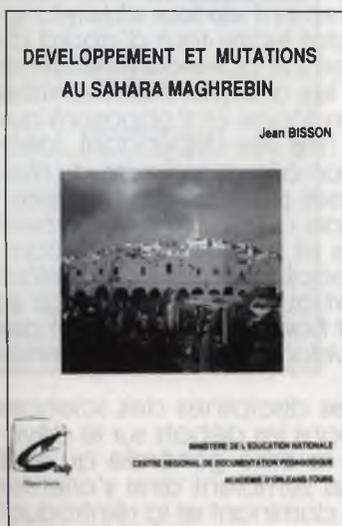
La décennie qui suit la fin de la seconde Guerre Mondiale voit la mise en place du système dans chacune de ses dimensions. Tandis que l'Europe et le Japon s'engagent dans un développement accéléré sur le modèle fordiste américain, l'Union Soviétique reste sur la défensive, cherchant à rattraper son retard militaire sur l'Amérique. Les sociétés africaines et asiatiques sont alors encore soumises à un régime colonial. La critique de la domination politique occidentale dans cette période de lutte nationale nourrit la réflexion des penseurs de l'époque.

L'ère de Bandung (1955-1975) constitue la deuxième phase du cycle de l'après-guerre caractérisée par l'émergence du Tiers monde et par le développement de l'accumulation du capital à l'échelle mondiale. L'Union Soviétique intervient sur la scène mondiale, notamment par des alliances avec les mouvements de libération nationale. Cette période historique correspond à la remise en cause des principes de l'économie politique classique qui aboutira aux développements des pensées d'obédiences marxiste et tiers-mondiste.

Entre 1975 et 1992, dernier moment du cycle, les rapports Nord-Sud connaissent un durcissement qui accompagne la crise de l'accumulation capitaliste, l'empire soviétique se disloque tandis que les systèmes théoriques globalisants sont remis en cause.

Le "cycle de l'après-guerre" s'achève sur une différenciation croissante du Tiers monde entre des sociétés semi-industrialisées et un "quart monde" qui n'a pas encore réalisé sa révolution industrielle. Les systèmes nationaux se sont recomposés et participent désormais d'un système productif mondialisé. C'est à partir de ces deux caractéristiques que sont formulées les interrogations sur la naissance d'un nouveau cycle qui serait traversé par un conflit aigu entre le centre, la nouvelle périphérie industrialisée et le quart monde.

BISSON Jean. - Développement et mutations au Sahara maghrébin. - Ministère de l'Éducation Nationale, Centre Régional de Documentation Pédagogique, Académie d'Orléans-Tours, (1993)



L'espace saharien, de par sa fragilité, constitue un terrain idéal pour l'analyse des interactions entre l'homme et le milieu dans lequel il évolue.

L'ambition de ce fascicule à caractère pédagogique est de faire le "point des connaissances concernant les mutations qui ont affecté le Sahara maghrébin". Il met ainsi à la disposition des enseignants et des étudiants une banque de données leur permettant une première confrontation avec la dynamique d'évolution de cet ensemble géographique.

Les mutations de l'écosystème saharien sont abordées par référence aux trente dernières années depuis les indépendances et la prospection du pétrole. Ces événements ont été à l'origine de profonds changements dans l'économie saharienne : l'accélération de l'urbanisation, l'explosion démographique et la diversification des activités économiques et de l'emploi ont conditionné l'évolution de l'ensemble du système oasien sur le plan de l'agriculture, de la gestion de l'eau, des relations avec le désert environnant et du nomadisme.

Contrairement à une idée reçue, l'espace saharien et particulièrement les oasis ont ainsi constitué un pôle de développement urbain, démographique et économique. Le pétrole, les phosphates ainsi que d'autres sources minières ont permis le développement d'une industrie extractive qui a su assurer une certaine remontée de la filière. Par ailleurs le tourisme ainsi que d'autres activités liées à l'urbanisation ont permis la diversification du tissu économique et par-là même celle de l'emploi. Cette évolution a provoqué la rupture de l'équilibre entre les ressources et les besoins et la recherche incessante d'un nouvel équilibre qui nécessite à la fois des formes de gestion différentes et une mobilisation des ressources sur une plus grande échelle.

Une réflexion sur la désertification (dégradation anthropique) et l'aridification

(détérioration des conditions physiques) permet d'ouvrir le débat sur les relations existantes entre ces processus et les politiques de développement et les stratégies des habitants du Sahara.

Le fascicule est par ailleurs accompagné de cartes et croquis destinés à l'exploitation au rétroprojecteur, de diapositives avec leurs commentaires, ainsi que d'une bibliographie assez riche pouvant servir de base à l'information.

BOUGUERRA Mohamed Larbi. - La Recherche contre le Tiers-Monde - Paris : Presses Universitaires de France, 1993. - 293 p.



S'il est acquis de longue date que les activités commerciales, financières et économiques sont au cœur des relations conflictuelles entre pays industrialisés et sous-développés, il est plus rare, en raison de son statut censément neutre et universel, d'y placer la science. Il apparaît pourtant désormais que celle-ci représente un enjeu fort des relations internationales, un champ dont la maîtrise jusqu'à présent exclusivement concentrée entre les mains des Etats les plus riches compromet les chances de développement équilibré de l'ensemble du monde. C'est ce que tente de démontrer, sous un titre volontairement polémique, un universitaire et essayiste tunisien sur la base d'une vaste masse d'informations qui illustrent un propos à l'échelle de la planète (biodiversité et biotechnologies, recherche et industrie pharmaceutiques, expérimentation médicale...).

Deux séries de raisons semblent expliquer cet état de fait. D'une part, l'introduction dans une grande part de la recherche mondiale d'une logique commerciale promue par de puissantes firmes multinationales et reposant sur le système des brevets (industries pharmaceutiques). A terme, les stratégies de ces compagnies visent à contrôler et au besoin, à orienter le marché et la demande des produits de la recherche ainsi qu'à empêcher l'apparition de pôles de recherche concurrents dans les pays du Sud dont proviennent pourtant, comme dans le cas des biotechnologies, la majorité des matières premières (ressources génétiques). D'autre part, comme le note M. BOUGUERRA, la plupart des pouvoirs en place dans les pays du Sud n'ont guère contribué à favoriser l'émergence de communautés scientifiques nationales de crainte d'avoir à aménager les zones de liberté nécessaires à l'efficacité de leur travail et d'y voir se développer une remise en cause de légitimités politiques fragiles. Il en découle pour les chercheurs du Sud de grandes difficultés à faire entendre leurs voix, tant pour contester le système scientifique mondial en place que pour faire reconnaître la valeur pourtant avérée de certains de leurs travaux.

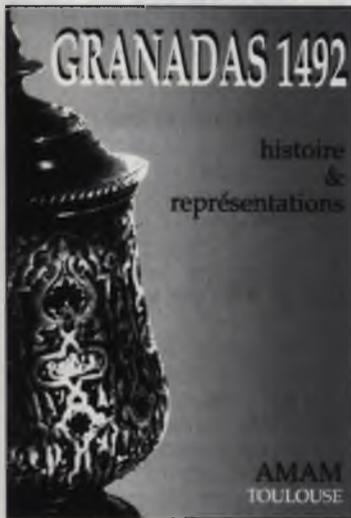
GOUSSAULT Yves et GUICHAOUA André. - Sciences sociales et développement - Paris : Armand Colin, coll. Cursus, 1993. - 190 p.



Le constat d'une crise des sciences sociales du développement est celui d'un reflux des théories qui s'accompagne d'un éclatement de leur objet, longtemps identifié par le terme de Tiers-Monde. Ce constat incite tout d'abord au bilan et au rappel de ce que fut le foisonnement théorique qui a caractérisé les années 60 et le début des années 70, dominées par les analyses néo-marxistes du sous-développement formulées en terme de dépendance et s'opposant aux conceptions évolutionnistes libérales du "rattrapage". Très vite cependant, idéologies et modèles ont été invalidés par une confrontation à la complexité du réel, tandis que sur le terrain, l'échec sans appel des diverses politiques de développement élaborées jusque-là devenait évident. Le vide a été progressivement comblé au cours des années suivantes par les thèmes et productions du "complexe développeur" (organismes internationaux de coopération et de développement). Ce glissement du discours légitime permet aux auteurs d'élargir la réflexion à la question des relations entre chercheurs et hommes de terrain et des nouveaux rapports qui se nouent dans le champ du développement entre science et expertise.

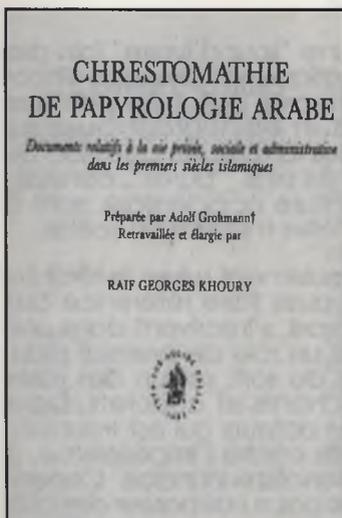
Dans une deuxième approche, ce sont les différentes disciplines des sciences sociales qui sont examinées au regard de leur place dans les débats sur le développement mais aussi de leur redéploiement face à la crise générale qu'elles semblent affronter. Les tendances théoriques récentes semblent ainsi s'orienter vers une remise en cause de l'économisme longtemps dominant et la réintroduction des dimensions sociologiques, culturelles, voire des représentations sociales dans la réflexion. Enfin, l'évolution des différents courants de pensée est envisagée dans le cadre des aires géographiques qui les ont vu naître et se développer (Amérique latine, Maghreb-Machrek, Afrique subsaharienne francophone ou anglophone) rappelant ainsi l'importance du regard que les sociétés portent sur elles-mêmes.

Granadas 1492. Histoire et représentations. - Toulouse : AMAM, 1993, 222 p. Résumés des communications en arabe, français, anglais, espagnol et notes bibliographiques.



Le groupe de recherches AMAM (Analyses - Monde Arabe et Méditerranée) de l'Université de Toulouse-Le Mirail commémorant en 1992 la chute de Grenade (1492) replace l'événement dans son contexte géopolitique, réfléchit aux "enchaînements de peur et de violence" qui hantent l'histoire des peuples et repère les ruptures et les conflits qui ont jalonné l'espace méditerranéen. Le processus de déplacement d'Ouest en Est de l'épicentre stratégique de la Méditerranée a débuté à la fin du XVème siècle et se confirme au XXème par l'exacerbation de la confrontation Nord-Sud dans la région orientale. L'analyse du contexte historique qui explique l'effondrement de l'Etat Omeyyade insiste sur la responsabilité des *taifas* (XIè siècle), leur faiblesse militaire, l'absence de l'esprit de *ribât* et de *jihâd*, l'incapacité d'unifier leur défense face à l'Aragon en pleine expansion démographique et avide de nouveaux espaces. Une étude de l'Etat dans l'islam médiéval et particulièrement de la survie d'*al-Andalus* met en valeur le concours des royaumes Almoravides et Almohades et présente la crise de l'Etat comme étant inhérente au tarissement des revenus issus de la terre et de l'impôt. Les interrogations sur les causes qui expliquent le rejet par la société espagnole des juifs et musulmans permettent de mieux appréhender les mécanismes de l'inquisition. Face au discours d'exclusion mis en place à cette époque, Al-Hagari, auteur andalou contemporain de l'expulsion des Morisques d'Espagne en 1609, met en place dans un récit de voyage en terre chrétienne, un système de défense qui répond à ce discours. Au-delà de la controverse religieuse, l'étude des influences de la pensée arabo-musulmane sur l'Occident médiéval, révèle une multiplicité culturelle et une profondeur historique qui rendent impossible l'extension d'une hégémonie sur tout l'espace méditerranéen : dans les origines de la musique des troubadours on distingue parfois des emprunts arabes. L'influence du musicien Ziryâb, formé en Orient, puis installé à Cordoue au début du IXè siècle permet d'apprécier la splendeur musicale de l'Espagne musulmane et de mesurer son impact sur la tradition musicale andalouse.

KHOURY RAIF GEORGES. - Chrestomathie de Papyrologie Arabe. Documents relatifs à la vie privée, sociale et administrative dans les premiers siècles islamiques. Préparée par Adolf GROHMANN, retravaillée et élargie par Raif Georges KHOURY. - Leiden : E. J. Brill, 1993. - 171 p. + bibliographie, glossaire arabe-français-allemand, index, concordances des numéros des textes et tables.

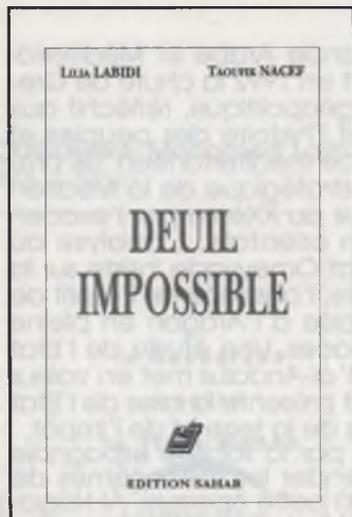


L'intérêt des documents arabes sur papyrus ne se limite pas uniquement au domaine philologique mais s'étend, en raison de l'existence de documents authentiques relatifs à l'administration et à la vie sociale et privée, au champ du droit, de la sociologie et de l'histoire. En témoigne la présente "Chrestomathie" qui réunit des textes juridiques et administratifs relatifs aux premiers siècles de l'Islam. Matériellement, ces textes forment un supplément logique à "l'introduction" (Einführung) de l'orientaliste autrichien Adolf GROHMANN (m. en 1977), parue à Prague en 1954 et conçue à l'origine comme étant formée de deux parties complémentaires. Etant donné que la seconde partie n'a jamais été achevée par le père de la papyrologie arabe, la version originale est ici retravaillée et élargie. Dans son introduction, R.G. KHOURY retrace d'abord les péripéties de cette "Chrestomathie" dans sa genèse et son développement puis esquisse un bref aperçu concernant la science de la papyrologie arabe, depuis sa naissance jusqu'à nos jours. Ayant à l'origine pour objet l'étude des textes écrits sur papyrus, cette science avait fini par englober les documents non-littéraires écrits sur d'autres matériaux. Les arabes, outre qu'ils emploient le mot *qirtas* pour désigner aussi bien le papyrus que le parchemin et même le papier, ont employé ce matériau jusqu'aux VIIIè/XIVè siècles, soit en tout sept siècles, avec une utilisation dominante aux IIIè/IXè siècles. Cependant, la papyrologie arabe n'est guère ancienne. Elle date du milieu du siècle précédent et c'est l'Egypte qui demeure le centre arabe le plus important dans ce domaine.

Concernant le genre et la forme des documents présentés dans l'ouvrage de A. GROHMANN repris par R.G. KHOURY, ils sont divisés en textes de protocole bilingues et unilingues et en documents officiels ou privés. Les premiers sont introduits par une formule protocolaire que les Arabes ont empruntée, ainsi que cela est attesté depuis le milieu du 1er siècle de l'Hégire, aux Byzantins. Les seconds consistent principalement en des lettres administratives qui reflètent le fonctionnement de l'administration de l'époque. Toutefois, ces documents officiels sont très peu nombreux. Par contre, la plupart des documents trouvés et reproduits sont de nature privée et concernent les relations inter-individuelles : mariage, divorce, achat, vente, plaintes, etc.

L'ensemble de ces documents offre aux chercheurs un instrument de travail unique qui pourrait permettre une meilleure connaissance des sociétés musulmanes et des cultures environnantes.

LABIDI Lilia, NACEF Taoufik. - Deuil impossible. - Tunis : éd. Sahar, 1993. - 132 p.



Comment peut-on, dans une structure hospitalière assumer "les responsabilités spirituelles" du deuil ? La problématique psycho-anthropologique de cette enquête sur "la mort à l'hôpital" tente de dépasser le cadre des antagonismes existant en Tunisie entre tradition et modernité, le politique et le technique, l'individu et la société.

Partant du constat des mutations démographiques et institutionnelles qui ont transformé la société tunisienne depuis la fin des années 1960, l'étude met en valeur le passage de "la mort épidémique à la mort individuelle" et "du mourir chez soi au mourir à l'hôpital". La diminution du taux de mortalité (15 à 6‰ de 1966 à 1991) et l'augmentation de l'espérance de vie (54 ans en 1970, 69 ans en 1990) traduisent une amélioration des conditions de vie, alors qu'apparaissent de nouveaux fléaux comme le suicide, la consommation de drogues, le sida et les accidents de la route (2430 morts au cours des premiers mois de l'année 1991).

Durant une année, des entretiens non directifs ont été menés avec 30 médecins, 12 infirmiers et 8 cadres et agents administratifs. Leurs discours sur la mort insiste sur la première expérience vécue dans le cadre professionnel, les relations entretenues avec les malades et leurs familles et plus particulièrement avec les femmes de la famille. Leur témoignage permet d'analyser les sentiments des médecins et des infirmiers durant "l'accompagnement des mourants", leur prise de conscience et l'effroi de devoir affronter tout au long de leur vie professionnelle la douleur des pertes répétées. A travers "l'usage culturel qu'ils font de la mort" et les contradictions apparentes, transparaissent les nouveaux enjeux de "ce microcosme sociétal" et l'élaboration d'une nouvelle éthique.

La marginalisation sociale de la mort par le décès "anonyme" dans une institution collective se traduit notamment par l'abandon du rituel de la cérémonie funéraire. L'évolution des comportements de la communauté musulmane est mise en rapport avec la restructuration des systèmes sanitaires, la médicalisation de la société, la constitution d'un corps qualifié de médecins et d'infirmiers, la féminisation du corps médical (52% des médecins exerçant dans les structures publiques). Cette recherche ne manque donc pas de restituer une dimension culturelle souvent occultée.

SAID, Edward W. - Culture and imperialism. - New York : A.A. Knopf, 1993. - 361 p.



Que les études littéraires soient pratiquées dans une "tour d'ivoire" loin des luttes pour le contrôle des territoires et loin des idées politiques est une idée encore communément répandue. Il semble cependant admis que culture et politique sont liées dans la production des savoirs orientalistes et ethnographiques sur "l'autre". Edward SAID qui a joué un rôle important dans la mise en question de ces disciplines laisse entendre que même les créations les plus "pures", considérées comme les œuvres les plus centrales de la littérature occidentale, sont à l'image du monde régi par les rapports impérialistes qu'elles mettent en scène.

Lire le roman anglais, français ou américain, c'est non seulement suivre le récit ou le déroulement de l'action dans le temps, mais c'est aussi faire référence aux espaces qu'il implique. Jane Austen, comme Josef Conrad, s'inscrivent dans une géographie coloniale où l'impérialisme britannique joue un rôle de premier plan. Ecrivain par excellence du colonialisme, Kipling, ironie du sort, est un des rares auteurs à peindre des personnages autochtones touchants et concrets. Dans l'œuvre d'Albert Camus, c'est l'absence de ces mêmes acteurs qui est troublante. Edward SAID évoque aussi les voix qui se sont élevées contre l'impérialisme, à commencer par W.C. Yeats qui était lui-même un nationaliste irlandais. Cependant les écrivains qui ont combattu l'ordre colonial n'ont pas su dépasser des divisions empruntées de l'impérialisme : à l'instar de Yeats, certains ont remplacé l'idéologie coloniale par des références à des identités essentialistes ou mystiques, uni-dimensionnelles.

Aujourd'hui, l'interdépendance politique, économique mais aussi culturelle nous oblige à de nouveaux efforts intellectuels. Les discours des médias continuent d'être dominés par une conception univoque des identités raciales ou religieuses. La tâche de l'intellectuel serait alors, à partir d'une "pensée en contrepoint", de rendre compte de la complexité des histoires nationales. Edward SAID trouve un exemple de cette écriture dans l'œuvre de Salman Rushdie mais aussi dans de nombreux travaux de jeunes chercheurs, historiens, ethnologues ou sociologues cités tout au long de cette analyse polémique sur les liens entre impérialisme et culture. Un débat sur le sujet est également ouvert dans le *Times Literary Supplement* entre Edward SAID et Ernest GELLNER.

**LES CAHIERS
D'URBAMA**
n° 8 - 1993

La relation homme/espace et les transformations qui affectent le milieu naturel saharien font l'objet d'une attention particulière dans ce nouveau numéro des Cahiers d'URBAMA.

En Algérie, la mise en valeur agricole de l'espace saharien, solution aux problèmes alimentaires des populations locales et palliatif à l'insuffisance de l'agriculture dans le nord du pays, est un pari qui pose le problème de la précarité du milieu désertique (Marc COTE). La vulnérabilité de cet écosystème apparaît à travers la rupture de l'équilibre qui a longtemps existé entre l'espace agricole oasien et Tozeur. L'accroissement des fonctions urbaines et administratives de la capitale du Djerid et la complexification de son tissu urbain ainsi que le développement du tourisme, ont eu des conséquences sur la productivité de l'oasis. Le processus de déclin qui semble guetter cet espace est, en outre, lié à plusieurs facteurs endogènes comme la complexité du système foncier, l'inefficacité du système hydraulique et les difficultés de commercialisation des produits et sous-produits de l'oasis (Abdelfattah KASSAH). L'exemple de Nouïel, un espace oasien du sud tunisien en pleine mutation et au développement fondé essentiellement sur l'agriculture, notamment sur la culture du palmier dattier *deglat nour*, fournit quelques données sur ces espaces (Tanguy MORVAN). Dans une aire géographique, les villes ramassées sur le versant sud-occidental de l'Anti-Atlas connaissent d'importants changements et leur promotion, parfois administrative les aide à sortir d'une situation de bourgades rurales marginalisées (Mustapha MALEH). Pour contrôler les populations locales, les autorités coloniales ont désigné des membres de la notabilité locale, le *cheikh* ou le *cherif*, mettant, ainsi, en place des médiateurs fonctionnels encore aujourd'hui (Sophie CARATINI).

Plusieurs explications sous-tendent la cohabitation souvent mouvementée des populations noires et maures dans les confins sénégal-mauritaniens : complexité du système foncier en cours en Mauritanie, l'arabisation de l'enseignement décrétée dans ce pays, un différend frontalier qui surgit au moment de graves difficultés écologiques, dont la sécheresse (Ildiane KOITA). Les convoitises suscitées par l'une des régions les plus poissonneuses de la terre expliquent la tension qui règne au large du Sahara occidental ainsi que le difficile accès de cette région à la décolonisation (Albert ODOUARD).



URBAMA - Université François Rabelais - Tours - B. P. 2221
23, rue de la Loire - 37 021 TOURS Cédex

**CENTRE D'ETUDES
STRATEGIQUES**
ANNALES 1990-1992
- n° 4/5

Ce numéro-double de la collection des *Annales* clôt le sixième exercice du Centre d'Etudes Stratégiques de Rabat et articule deux rubriques : "Conférences" et "Etudes". La première rassemble les textes des principales rencontres qui se sont tenues au Centre depuis 1990. Classées selon un ordre thématique, les conférences abordent divers sujets en rapport avec les relations internationales. Les questions de défense et de sécurité, aux niveaux mondial (*Le désarmement, La sécurité collective et la guerre du Golfe*), européen (*La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe*) et arabe (*La fin de la bipolarité et ses effets sur la sécurité arabe collective*) occupent une place centrale, à la mesure des modifications intervenues récemment dans les équilibres stratégiques de la planète. Les relations euro-maghrébines sont abordées sous l'angle économique (*L'ouverture de l'Europe sur l'Est et la marginalisation du Maghreb, Les relations commerciales entre le Maroc et la Communauté économique Européenne*) et humain, à travers le thème de l'émigration (*L'émigration, élément de rupture ou facteur de partenariat entre le Maghreb et l'Europe des douze, Les maghrébins en Europe, une question de droit de l'homme*). René-Jean DUPUY décrit, par ailleurs, la consécration récente de l'assistance humanitaire par l'Organisation des Nations Unies, tandis que les stratégies technologiques dans l'optique du développement sont exposées par Fouad CHAJAI.

La seconde rubrique "Etudes", ouverte aux spécialistes des questions de stratégie, présente trois contributions, dont l'une en arabe concerne *La dimension juridique de l'intifadah populaire en Palestine*. Les relations politiques et économiques du Maroc avec les pays de l'Atlantique Oriental (Portugal, Espagne, Mauritanie, Sénégal et Cap-Vert) sont exposées et analysées par Abdellah SAAF. Enfin, dans un autre registre, deux chercheurs canadiens relataient l'évolution des relations germano-américaines depuis la chute du mur de Berlin.



CENTRE D'ETUDES STRATEGIQUES - Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Boulevard des Nations-Unies - B.P.721 - Rabat

EL MADAR
n° 1 - 1993

La Cité des Sciences de Tunis publie le premier numéro de sa revue *Al Madar* qui reproduit les actes du Séminaire "L'homme et la maîtrise de l'eau en Tunisie" organisé en Juin 1992 à Tunis.

Ce séminaire s'est voulu, à l'image des objectifs de la Cité des Sciences, en relation avec le projet d'un pavillon sur la question de l'eau, un itinéraire permettant au lecteur de "mieux relativiser et de mieux cerner les notions d'échelle, d'espace et de temps." Il propose ainsi une approche globale de cette question embrassant les périodes allant de la préhistoire à l'époque contemporaine.

L'analyse des relations entre les changements climatiques et l'alternance des périodes humides et arides au Sud de la Tunisie pendant le Quaternaire supérieur permet d'expliquer la richesse actuelle en eau du sous-sol tunisien.

Dès la préhistoire, l'eau constitue une préoccupation centrale dans les civilisations se succédant dans la région. Ainsi "c'est en Tunisie, près de Gafsa, que l'on a identifié le plus ancien sanctuaire connu dans le monde : l'Hermaïon d'El Guettar, qui semble avoir été consacré aux divinités de la source sur laquelle il était établi, aurait été érigé à l'époque dite "moustérienne", voilà plus de 40 000 ans" (La place de l'eau à l'époque préhistorique.)

La maîtrise de l'eau à l'époque antique, l'hydraulique à l'époque médiévale, l'apport des Andalous dans la maîtrise de l'eau et l'alimentation en eau de Tunis sous le règne des Hafsides confirment cette relation privilégiée, vécue depuis des temps, avec l'eau.

C'est ce qui ressort aussi du dossier présenté sur l'évolution des Sciences et des Techniques de l'eau à l'époque moderne, lequel présente les recherches actuelles sur l'ensemble des problèmes affectant la mobilisation et la gestion de l'eau.

Les questions de distribution et d'arbitrage dans l'affectation de cette ressource rare sont abordées dans le cadre de l'espace oasien où la fragilité des équilibres facilite l'analyse des interdépendances entre ressources et affectation (l'oasis, fille de l'eau).

Mais le problème se présente aussi à l'échelle nationale par l'aggravation de la concurrence entre la ville et la campagne pour le partage de l'eau disponible en Tunisie. La législation et la réglementation de l'usage de l'eau expriment également ces dimensions problématiques (Le droit de l'eau).

▲ EL MADAR - Cité des Sciences - 7, rue de Tolède - El Manar I - Tunis.

MIGRANTS NOUVELLES.
n° 192 - novembre
1993*L'outil documentaire de l'intégration*

Depuis novembre 1973, le Service de la formation des adultes du Ministère français de l'Education nationale publie cette lettre d'information ayant pour propos de répondre aux besoins documentaires des formateurs assurant des cours d'alphabétisation ainsi qu'à ceux d'autres acteurs concernés par la question de l'immigration. Cette parution fournit un ensemble de notices de lectures sélectives classées au sein de trois grandes rubriques : intégration, Education et Formation.

La première contient outre des comptes rendus de lecture d'ouvrages récents, une série d'informations reprises de journaux et périodiques décrivant les activités d'associations, les nouveaux articles de lois, des fiches juridiques ainsi que d'autres données sur le droit et la santé des étrangers, l'emploi et l'économie sociale. Un *Agenda Colloques* dresse les programmes des récentes rencontres autour du thème de l'immigration.

La rubrique *Education* rend compte d'une série de matériaux et supports pédagogiques : livres faisant état de la politique et de la sociologie de l'éducation, catalogues de supports vidéo, expositions, organismes de formations, etc. Un *calendrier scientifique* accompagne cette rubrique et permet une lecture détaillée des récentes rencontres tenues en France et à l'étranger sur les sujets suivants : *La ville : lieu d'enfances ? Pluralisme et Education*, etc.

Migrants Nouvelles consacre un important volet à la *Formation* ; les chapitres sur la pédagogie et la psychopédagogie contiennent des outils permettant de contribuer aux activités des pédagogues qui, travaillant au sein du milieu des migrants, ont pour rôle de suppléer aux carences du système scolaire.

▲ MIGRANTS NOUVELLES - Bulletin mensuel du CNDP-Migrants - 91, rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

**AL MUSTAQBAL
AL ARABI**
n° 11 - Novembre
1993

Les relations Israélo-palestiniennes demeurent au centre de la crise du Moyen Orient et conditionnent simultanément les rapports entre les pays arabes et Israël et entre les pays de la Ligue des États Arabes. Ainsi, l'accord de paix signé entre l'Organisation de Libération de la Palestine -reconnue comme le seul représentant légitime du peuple palestinien- et l'État d'Israël fait l'objet de deux contributions. La première (*la reconnaissance mutuelle entre Israël et l'O.L.P. et l'annonce des principes de constitution du gouvernement d'autonomie provisoire*) constitue une analyse des différents textes qui composent l'accord. Il en ressort que le rapport de force entre les signataires de l'accord n'est pas en faveur des Palestiniens qui entament la phase de négociation en position de faiblesse et après de nombreuses concessions. Maën BACHOUR rejoint la même conclusion (*L'accord Gaza-Jéricho mettra-t-il fin au conflit ?*) et replace cet accord dans le cadre plus global des relations stratégiques entre les pays arabes et Israël, en regard de la situation des "forces du refus" à l'intérieur des pays arabes et du mouvement palestinien lui-même.

Mahmoud SARII-ELQALEM (*L'avenir des relations arabo-iraniennes*) passe en revue l'évolution des relations arabo-iraniennes depuis la révolution de 1979 à la lumière de la question palestinienne, de la nature des régimes au pouvoir dans les pays arabes et de la montée du fondamentalisme.

Les relations interarabes font l'objet d'une analyse intégrant la nature des États en place, leur perception du pouvoir et donc leur capacité à gérer des rapports équilibrés avec les autres pays de la région et à contribuer à la construction de la nation arabe. Michäel SOLEIMEN traite du contre-effet de *L'attitude des américains envers les arabes vivant aux États-Unis d'Amérique*, en soulignant la contradiction entre le poids des échanges économiques et politiques entre les deux entités et l'image négative qu'ont les citoyens des États-Unis à l'égard des musulmans, en général et des arabes, en particulier.

Une étude sur *La télévision et l'enfant* en Syrie vient clore ce numéro, qui comprend aussi la présentation de livres parus récemment sur le monde arabe et des compte rendus de conférences dont celle tenue sur la dette extérieure des pays arabes.



AL MUSTAQBAL AL ARABI - Centre des Études sur l'Unité Arabe - B.P. 6001 - 113 Beyrouth

**REVUE DU MONDE
MUSULMAN ET DE LA
MEDITERRANEE**
n°66 - 1992/4

Les Balkans à l'époque ottomane

S'il existe, dans le monde, un conflit dont la compréhension nécessite l'examen d'une succession d'événements historiques, il s'agit assurément de la région des Balkans et plus particulièrement du cas de la Bosnie.

Les quinze études universitaires coordonnées par Daniel PANZAC se proposent de se tourner vers le passé ottoman de la région en abordant, d'une part, l'expansion des tribus turques, dès 1354, et, d'autre part, la diffusion de l'islam au sein des communautés slavophones ou hellénophones (Michel BALIVET). Une islamisation qui, selon Machiel KIEL, ne fut pas immédiate mais, au contraire, le résultat d'un long processus qui atteignit son apogée vers la fin du XVIIIème siècle pour ensuite décliner en raison de l'émigration massive des musulmans.

Le second thème abordé comprend l'étude de l'histoire économique et sociale de la région (Gilles VEINSTEIN) qui participait, à l'instar des autres provinces de l'Empire, à l'approvisionnement de la capitale Istanbul, garante de stabilité sociale et politique. La perception des impôts en nature variait en fonction des quantités de céréales que l'assiette globale enregistrerait (Marie Mathilde ALEXANDRESCU-DERSCA BULGARU).

La composition et la répartition ethnique et confessionnelle des populations sur les territoires ottomans se tenaient au coeur des revendications nationalistes du XIXème siècle dans les Balkans. Par ailleurs, Daniel PANZAC montre que les recensements effectués alors par le gouvernement portaient déjà la marque, par exemple, de la guerre d'Indépendance grecque. Mais les nationalismes trouvèrent également leur fondement dans la volonté de reconstituer les anciens patriarcats des Eglises orthodoxes propres à chaque Etat et disparus lors des conquêtes ottomanes (Stéphane YERASIMOS).

En dernier lieu, ce numéro de la RE.M.M.M. rappelle que l'émergence des nationalismes dans les régions balkaniques conduisit principalement à la prééminence d'une communauté confessionnelle et ethnique sur une autre ainsi qu'à la pratique de ce que l'on n'appelait pas encore, à cette époque, la "purification ethnique".



RE.M.M.M. - Maison de la Méditerranée - 5, avenue Pasteur - 13617 Aix-en-Provence Cédex.

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LE MOYEN-ORIENT CONTEMPORAIN

P.O. Box 830 413 - Zahran 11183 - Amman - Jordanie

Tel : 962.6.611171 - Fax : 962.6.611170

B.P. 2691 - Rue de Damas - Beyrouth - Liban

Tel : 961.1.640694 - Fax : 961.1.644867

Fondé à Beyrouth en 1977, le CERMOC, centre de recherche rattaché à la sous-direction des sciences sociales et humaines du Ministère français des Affaires étrangères, y a vu ses activités scientifiques suspendues en 1985 et poursuivies à Amman depuis 1988. Avec la réouverture de locaux à Beyrouth en 1990 et la mise en place de projets de recherche concernant le Liban, la Jordanie mais aussi la Syrie et les Territoires occupés, le CERMOC, sous la direction de Jean HANNOYER, assume aujourd'hui une vocation régionale de recherche en sciences sociales au Proche-Orient.

Plusieurs **programmes de recherche** sont en cours qui rassemblent chercheurs locaux et étrangers sur des projets communs. En Jordanie, le programme "Amman, ville et société" se veut une première approche largement monographique d'une ville jusqu'ici peu étudiée. Un ouvrage collectif en préparation publiera les actes du colloque international tenu sous ce titre à Amman en juin 1993, tandis qu'une recherche sur les notables de Amman prolonge aujourd'hui ce programme. D'autres études encore se rattachent à l'axe "Vie privée, vie publique" (démocratisation, mobilisation associative, enseignements privé et public, éthique publique et esprit des affaires au Liban...). A Beyrouth, l'Observatoire urbain de la reconstruction, fondé au cours de l'été 1991, poursuit ses activités sur une double mission : documentaire par l'accumulation des références disponibles sur la ville et par la création d'un réseau d'information des chercheurs travaillant sur Beyrouth ; scientifique, en encourageant la conduite de nouvelles recherches dans différentes disciplines. Des contacts ont également pu être noués et des échanges entrepris avec des institutions palestiniennes d'enseignement et de recherche en territoires occupés comme l'Université de Bir Zeit ou le Centre d'Etudes Arabes de Jérusalem. Enfin, le CERMOC participe en coopération avec l'Université de Mu'tah à un vaste programme d'étude sur la mise en valeur du patrimoine dans le Sud jordanien, et avec le département d'anthropologie de l'Université de Yarmouk, à un programme documentaire et de recherche sur la vallée du Jourdain.

Le secteur **bibliothèque-documentation** connaît également un redéploiement avec la reprise des activités à Beyrouth. Les deux centres poursuivent ainsi une politique coordonnée d'acquisitions d'ouvrages. Le fonds, actuellement en cours d'informatisation, comprend environ 12000 ouvrages en langues arabe et occidentales. Un effort particulier a été déployé dans le domaine de la cartographie dans le cadre de l'Observatoire sur la reconstruction de Beyrouth. Plusieurs plans ont ainsi commencé à être rassemblés (plan de 1977 et de 1991 pour le centre-ville, plan de 1986 pour l'agglomération, ainsi que d'autres, moins connus ou fragmentaires) et répertoriés, mettant ainsi à la disposition des chercheurs une documentation pour la plupart inédite.

Individuelles ou collectives, les **publications** sont en rapport direct avec les programmes et les **manifestations scientifiques** organisées par le CERMOC et trouvent un support privilégié dans la série des *Cahiers du CERMOC*. Ainsi, le colloque tenu à Amman en février 1992 en collaboration avec l'ORSTOM sur le thème "Médecins et protection sociale dans les pays arabes" et dont les actes ont été publiés en 1993 dans le numéro 5 des *Cahiers*. Autre Initiative à signaler, l'élaboration en cours de répertoires présentant les Centres et Programmes de recherche en sciences sociales au Liban, en Jordanie et dans les Territoires occupés.

Il faut enfin rappeler la **fonction d'accueil** que remplit le CERMOC pour de jeunes chercheurs (maîtrise, DEA, doctorat) auxquels l'attribution d'une bourse permet de venir mener des travaux de terrains tant en Jordanie qu'au Liban, tout en profitant de l'expérience des chercheurs sur place et de l'appui documentaire disponible.

- R** 5 janvier **RABAT**
**"La sitologie" : vers une science intercul-
turelle des pratiques économiques.**
Séance du séminaire "Savoir écono-
mique et modernité" co-organisé par le
GERM et l'IRMC.
Intervention de Hassan ZAOUAL.
Coordination :
GERM IRMC
8 rue Al Moutannabi 1 rue d'Annaba
Rabat Rabat
Tél : 67 47 39 Tél : 76 96 40
Fax : 67 47 40 Fax : 76 14 75
- A**
- P**
- P**
- E** 7-8 janvier **LYON**
Parole publique, espaces publics.
Table ronde présentée par l'Institut de
Recherche sur le Monde Arabe
Contemporain (IRMAC), en collaboration
avec le Groupe de Recherche
et d'Etudes sur le Moyen-Orient (GREMO).
Coordination :
IRMAC
Maison de l'Orient Méditerranéen
7, rue Paulin
69007 Lyon
Tél : 78 72 02 53
- L**
- S** 12-13 janvier **PARIS**
Ville. Banlieue. Lien social.
Congrès international organisé par
l'Université Paris VIII, avec le soutien
du PIR villes CNRS.
Coordination :
François-Xavier Merrien
Université Paris VIII
2 rue de la Liberté
93526 Saint-Denis Cedex 02
Tél : 49 40 65 01
Fax : 49 40 67 12
- 14-16 janvier **TUNIS**
**Solidarité et Coopération en Méditerranée
durant les années 90.**
Deuxième conférence co-organisée par
Greek Committee for International Demo-
cratic Solidarity (GCIDS) et Egyptian Solidarity
Committee.
Coordination :
GCIDS
25 Spyrou Trikoupi Str.
Athens 106 83
Tél : 361 30 52
Fax : 363 16 03
- 17 janvier **AIX-EN-PROVENCE**
Rythme du nom.
Séance du séminaire général "Identités"
organisé par l'Institut de Recherches et
d'Etudes sur le Monde Arabe et
Musulman (IREMAM).
Intervention de Jacqueline SUBLET.
Coordination :
Jean-Paul Pascual
IREMAM
5 Av. Pasteur
13617 Aix-en-Provence
Tél : 42 21 59 88
Fax : 42 21 52 75
- 19 janvier **CARTHAGE**
**L'économiste et le dilemme du savoir et
de l'expertise.**
Séance du séminaire "savoirs en usage, savoirs
en partage" co-organisé par Beit-el-Hikma et
l'IRMC. Intervention de Mondher GARGOURI.
Coordination :
Beit-el-Hikma
25 avenue de la République
Carthage Hannibal
Tél : 277 275
IRMC - Tunis
Tél : 796 722
- 19-20 janvier **TOURS**
Fabrication de la ville coloniale.
Conférence de Mercédès Volait, CNRS-URBAMA.
Contact :
URBAMA
23, rue de la Loire
B. P. 2221
37021 Tours
Tél : 47 36 84 69
Fax : 47 36 84 71
- 20-21 janvier **PARIS**
**Journées braudeliennes II. Histoire et
sciences sociales aujourd'hui.**
Journées organisées par la Fondation MSH.
Coordination :
Annamarla Bosc
Maison des Sciences de l'Homme
Bureau 111
54 Bd. Raspail
75270 Paris Cedex 06
Tél : 49 54 21 20
- 21 janvier **PARIS**
Migrations et Pluralismes.
Journée de débats organisée par l'institut
Maghreb-Europe.
Coordination :
Institut Maghreb-Europe
Université de Paris 8
2 rue de la Liberté
93526 Saint-Denis Cedex 02
Tél : 49 40 68 67
- 28 janvier **TUNIS**
**La condition juridique des femmes dans
la famille tunisienne.**
Conférence organisée par le
Centre Culturel "Dante Alighieri".
Intervention de Alya CHERIF-CHAMARI.
Coordination :
Centre Culturel "Dante Alighieri"
35 Av. de la Liberté
1000 Tunis
- 31 janvier **AIX-EN-PROVENCE**
A propos de Fables de mémoire.
Séance du séminaire général "Identités"
organisé par l'Institut de Recherches et
d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman
(IREMAM). Intervention de Lucette VALENSI.
Coordination :
Jean-Paul Pascual
IREMAM
5 Av. Pasteur
13617 Aix-en-Provence
Tél : 42 21 59 88
Fax : 42 21 52 75

2 février TUNIS

Christian Life in Tunisia in the Ottoman and French Period.

Conférence organisée par le Centre d'Etudes Maghrébines à Tunis (CEMAT). Intervention de Father Jerome THOMPSON.

Coordination :
CEMAT
impasse Menabrea
21 bis rue d'Angleterre
1000 Tunis
Tél : 246 219

3-4 février TUNIS

Structures familiales et rôles sociaux.

Colloque co-organisé par le Ministère de l'Education et des Sciences, l'Université des Lettres, des Arts et des Sciences Humaines, l'Institut Supérieur de l'Education et de la Formation Continue (ISEFC) et le Fonds des Nations Unies pour la Population.

Coordination :
ISEFC
43 rue de la Liberté
2000 le Bardo
Tél : 261 109 / 262 414

* 5-7 février ALGER

Sociétés maghrébines et pratiques sociologiques.

Colloque organisé par l'Institut de Sociologie de l'Université d'Alger.

Coordination :
Bousaada Rachid
Université d'Alger
Institut de sociologie
Boulevard Djamaï Eddine Al-Afghâni
Ai Hammadia
Alger Bouzareah
Tél : 74 41 16

7 février TUNIS

Le Moyen-Orient et la fin de la guerre froide.

Conférence organisée par l'Association des Etudes Internationales. Intervention de Freed HALLIDAY.

Coordination :
AEI
B. P. 156
1012 Tunis - Belvédère
Tél. : 791 663 - 270 646
Fax : 796 593 - 270 646

7-9 février ZARAGOSSA

Aspects économiques de l'environnement et de l'utilisation du sol dans le Bassin méditerranéen.

Trente-quatrième séminaire de l'European Association of Agricultural Economists (EAAE).

Coordination :
Dr. Luis Miguel Albusu
c/o Instituto Agronomico Mediterraneo de Zaragoza
Apartado 202
50080 Zaragoza
Tél : (976) 57 60 13

* Reporté

9 février PARIS

La politique de la ville donne-t-elle le droit de cité ?

Séance du séminaire "La citoyenneté dans le processus de développement des frontières symboliques en milieu urbain" à l'Institut Maghreb-Europe.

Coordination :
Institut Maghreb-Europe
Université de Paris 8
2 rue de la Liberté
93526 Saint-Denis Cedex 02
Tél : 49 40 68 67

16 février RABAT

L'étude des politiques publiques au Maroc.

Séance du séminaire "Savoir économique et modernité" co-organisé par le GERM et l'IRMC. Intervention de Abdallah SAAF.

Coordination :
GERM
8 rue Al Moutannabi
Agdal
Rabat
Tél : 67 47 39
Fax : 67 47 40

IRMC
1 rue d'Annaba
Tél : 76 96 40
Rabat
Fax : 76 14 75

23 février CARTHAGE

L'espace du géographe.

Séance du séminaire "Savoirs en usage, savoirs en partage" co-organisé par Beit-el-Hikma et l'IRMC. Intervention de Pierre SIGNOLES.

Coordination :
Beit-el-Hikma
25 avenue de la République
Carthage Hannibal
Tél : 277 275
IRMC - Tunis
Tél : 796 722

25 février PARIS

Situations minoritaires et expressions culturelles.

Journées-séminaires de l'Institut Maghreb-Europe.

Coordination :
Institut Maghreb-Europe
Université de Paris 8
2 rue de la Liberté
93526 Saint-Denis Cedex 02
Tél : 49 40 68 67

28 février AIX-EN-PROVENCE

Etre ou ne pas être Swahili. Réflexion sur une identité fluctuante en Afrique orientale.

Séance du séminaire général "Identités" organisé par l'Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM).

Intervention de Jean-Claude PENRAD.
Coordination :
Jean-Paul Pascual
IREMAM
5 Av. Pasteur
13617 Aix-en-Provence
Tél : 42 21 59 88
Fax : 42 21 52 75

A
N
N
O
N
C
E
S

1er mars RABAT

Politiques économiques au Maghreb et modernité.

Séance du séminaire "Savoir économique et modernité" co-organisé par le GERM et l'IRMC.

Intervention de Driss BEN ALI.

Coordination :

GERM

8 rue Al Moutannabi

Agdal

Rabat

Tél : 67 47 39

Fax : 67 47 40

IRMC

1 rue d'Annaba

Rabat

Tél : 76 96 40

Fax : 76 14 75

14 mars AIX-EN-PROVENCE

Le politologue face à la question de l'identité.

Séance du séminaire général "Identités" organisé par l'Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM).

Intervention de Jocelyne CESARI.

Coordination :

Jean-Paul Pascual

IREMAM

5 Av. Pasteur

13617 Aix-en-Provence

Tél : 42 21 59 88

Fax : 42 21 52 75

16 mars CARTHAGE

Pour une anthropologie politique du droit.

Séance du séminaire "Savoirs en usage, savoirs en partage" co-organisé par Beit el-Hikma et l'IRMC.

Intervention de Bernard BOTIVEAU.

Coordination :

Beit-el-Hikma

25 avenue de la République

Carthage Hannibal

Tél : 277 275

IRMC - Tunis

Tél : 796 722

16-19 mars MARRAKECH

Développement agricole et autosuffisance alimentaire dans les pays du Maghreb.

Colloque organisé par l'Université d'hiver de Marrakech.

Coordination :

Université Cadi Ayyad

Boite Postale S 17

Quartier Amerchich

Marrakech

Fax : 43 44 94

16-18 mars LILLE

Villes, entreprises et société à la veille du XXI^e siècle.

Colloque organisé par l'IFRESI avec le concours du PIR Villes.

Coordination :

Cécile Soudan

IFRESI

2 rue des Canoniers

59800 Lille

Tél : 20 12 58 54

Fax : 20 12 58 31

25 mars PARIS

Nationalismes et islamismes.

Journées-séminaires de l'institut Maghreb-Europe.

Coordination :

Institut Maghreb-Europe

Université de Paris 8

2 rue de la Liberté

93526 Saint-Denis Cedex 02

Tél : 49 40 68 67

25-27 mars CHICAGO

Neuvième conférence internationale des Européanistes.

Conférence organisée par le Council for European Studies.

Coordination :

The Council for European Studies

Box 44

Schermerhorn

Columbia University

New York, N.Y. 10027

Tél : (212) 854 4172

28 mars AIX-EN-PROVENCE

Voyages, variations et partages identitaires.

Séance du séminaire général "identités" organisé par l'Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM).

Intervention de Omar CARLIER.

Coordination :

Jean-Paul Pascual

IREMAM

5 Av. Pasteur

13617 Aix-en-Provence

Tél : 42 21 59 88

Fax : 42 21 52 75

29-31 mars MONTPELLIER

Journées 1994 du Programme Environnement.

Journées organisées par le CNRS.

Coordination :

Nicole Jean

Programme Environnement CNRS

1919 Route de Mende

BP 5051

34033 Montpellier Cedex 01

6 avril RABAT

Les changements du travail et les limites de l'intégration par le changement économique.

Sixième séance du séminaire "Savoir économique et modernité" co-organisé par le GERM et l'IRMC.

Intervention de Bernard PERRET.

Coordination :

GERM

8 rue Al Moutannabi

Agdal

Rabat

Tél : 67 47 39

Fax : 67 47 40

IRMC

1 rue d'Annaba

Rabat

Tél : 76 96 40

Fax : 76 14 75

7-8 avril PARIS

Intellectuels, culture et société.

Journées-séminaires de l'institut Maghreb-Europe.

Coordination :

Institut Maghreb-Europe

Université de Paris 8

2 rue de la Liberté

93526 Saint-Denis Cedex 02

Tél : 49 40 68 67

7-9 avril AIX-EN-PROVENCE

L'Islam pluriel dans le Maghreb contemporain.

Table Ronde organisée par l'IREMAM.

Coordination :

Sophie Ferchiou

IREMAM

5 Av. Pasteur

13617 Aix-en-Provence

Tél : 42 21 59 88

Fax : 42 21 52 75

11-13 avril SFAX

Développement et environnement au Maghreb.

Colloque organisé par le Département de Géographie de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines en collaboration avec l'Association des Géographes Tunisiens.

Coordination :

Association des Géographes Tunisiens

42 rue de la Liberté

Le Bardo

2000 Tunis

Tél : 261 189 / 262 963

18 avril AIX-EN-PROVENCE

Identités et territoires : Beyrouth années 1970-90.

Séance du séminaire général "Identités" organisé par l'Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM). Intervention de Nabil BEYHUM.

Coordination :

Jean-Paul Pascual

IREMAM

5 Av. Pasteur

13617 Aix-en-Provence

Tél : 42 21 59 88

Fax : 42 21 52 75

20 avril CARTHAGE

L'appareil statistique et la production d'une image de la société.

Séance du séminaire "Savoirs en usage, savoirs en partage" co-organisé par Beit-el-Hikma et l'IRMC.

Intervention de Philippe FARGUES.

Coordination :

Beit-el-Hikma

25 avenue de la République

Carthage Hannibal

Tél : 277 275

IRMC - Tunis

Tél : 796 722

20-22 avril OUJDA

Migrations maghrébines en Europe : aspects sociaux, linguistiques et pédagogiques.

Troisième rencontre internationale sur les mouvements migratoires maghrébins co-organisée par le Groupe de Recherche sur les Langues et les Minorités, l'Institut du Monde Arabe (IMA) et le Centre d'Etudes sur les Mouvements Migratoires Maghrébins (CEMMM).

Coordination :

Ail Faleh

CEMMM

Rectorat de l'Université Mohammed 1er

B.P. 524

Oujda

Tél : 68 05 21/22

Fax : 68 61 71

27 avril RABAT

L'entreprise marocaine entre paradigme organisationnel et paradigme social.

Séance du séminaire "Savoir économique et modernité" co-organisé par le GERM et l'IRMC.

Intervention de Nouredine EL AOUI.

Coordination :

GERM

8 rue Al Moutannabi

Agdal

Rabat

Tél : 67 47 39

Fax : 67 47 40

IRMC

1 rue d'Annaba

Rabat

Tél : 76 96 40

Fax : 76 14 75

4 mai RABAT

L'attraction formaliste : Economie et Mathématiques.

Séance du séminaire "Savoir économique et modernité" co-organisé par le GERM et l'IRMC. Intervention de Jean-Yves CARO.

Coordination :

GERM

8 rue Al Moutannabi

Agdal

Rabat

Tél : 67 47 39

Fax : 67 47 40

IRMC

1 rue d'Annaba

Rabat

Tél : 76 96 40

5-7 mai PALMA DE MALLORCA

Spécialisations sectorielles et espaces méditerranéens.

Colloque organisé par l'Université des Iles Baléares et le Groupe de Recherche sur les Economies Régionales du Bassin Méditerranéen (GRERBAM).

Coordination :

GRERBAM

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Av. du Doyen Poplawski

64000 Pau

Tél : 59 92 32 97

Fax : 59 80 75 90

6-7 mai PARIS

Le renouvellement littéraire au Maghreb dans les trois langues (français, arabe, berbère).

Journées-séminaires de l'Institut Maghreb-Europe.

Coordination :

Institut Maghreb-Europe

Université de Paris 8

2 rue de la Liberté

93526 Saint-Denis Cedex 02

Tél : 49 40 68 67

APPEL À CONTRIBUTION

6-7 mai TUNIS

Les dimensions socio-culturelles des Maghrébins émigrés en Europe.

Colloque organisé par le Département de Sociologie de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Tunis 1.

Coordination :

Faculté des Sciences Humaines et

Sociales de Tunis

94 Bd. du 9 avril 1938

1007 Tunis

Tél : 260-950

**RECHERCHE
ASSOCIEE**

Les faits divers au Maghreb

L'IRMC, conformément à ses orientations (voir Correspondances N°8-9), contribue à des projets de recherche associant des chercheurs maghrébins ou européens autour d'une problématique susceptible de rejoindre les thématiques de ses programmes de recherche en sciences sociales. Dans le projet présenté ici, il s'agit d'une étude socio-linguistique sur la représentation des normes sociales au Maghreb à partir des "faits divers".

On étudie généralement l'unité ou la diversité du Maghreb en s'appuyant sur des données "objectivables": (politique, économique, juridique...). Or, se pose aussi la question de savoir si cette unité peut être fondée sur un partage ou une similitude de valeurs plus quotidiennes, proches du vécu ordinaire.

Et c'est bien dans ce vécu ordinaire que la presse va situer les faits divers en y sélectionnant des événements qui sont alors présentés comme des cas ponctuels et individuels qui font rupture de la socialité "normale". Ce genre "fait divers" qui occupe dans la presse moderne une place à la fois centrale (liée à la naissance même des gazettes) et marginale (on a tendance à l'oublier lorsqu'on réfléchit sur le rôle social de la presse) est un peu révélateur des attentes communes, des formes de représentation, des inquiétudes à l'oeuvre dans la vie quotidienne d'une société. En effet, le fait divers n'est pas construit comme événement important en soi, mais comme rupture "remarquable", voire "scandaleuse" de la norme. Il révèle donc par contraste les valeurs positives sur lesquelles il s'appuie.

C'est donc bien la construction discursive de la double rupture par rapport au temps comme "événement" et par rapport à la normalité sociale comme "remarquable", "étonnant" qui permet de remonter aux valeurs.

Il ne suffit pas d'étudier les "faits" construits comme dignes de mention, il faudra aussi et surtout étudier comment ils sont mis en scène, évalués, et comment la stylistique adoptée implique l'auteur et le lecteur dans la scène comme un regard pertinent et nécessaire porté sur cette rupture : en le rapportant, le récit construit le fait à la fois comme réel et comme "incroyable".

En étudiant des faits divers semblables dans la presse de trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et en tenant compte des constructions différentes dont ils sont l'objet tant en français qu'en arabe, on pourra dégager de façon comparative six constructions d'univers de valeurs avec leurs éléments communs et leurs divergences.

Pour ce faire, nous avons entrepris la constitution d'un corpus de faits divers extraits de journaux en français et en arabe dans les trois pays et portant sur des thèmes proches (nous avons retenu dans un premier temps le viol).

L'analyse des textes s'appuiera sur la structure du récit, la construction des séquences d'évaluation, la mise en scène des personnages... Tous ces éléments qui contribuent à montrer l'événement comme "remarquable" indiquent par implication les valeurs et les représentations collectives sur lesquelles s'appuie la construction du sens.

Cette recherche associe des universitaires tunisiens, algériens et marocains travaillant dans la perspective générale de l'analyse du discours. Des réunions de prise de contact et de présentation du projet ont eu lieu en octobre 1993 au Maroc. Elles ont permis de constituer un réseau de chercheurs marocains et algériens intéressés par la collaboration à cette recherche.

Une première rencontre est programmée pour l'automne 1994 à Tunis. Elle aura pour objet de confronter les dépouillements des corpus constitués et les méthodes d'analyse. Elle réunira les membres de l'équipe maghrébine et des chercheurs européens travaillant dans les domaines de l'analyse du discours, de la sociologie du langage et de l'histoire sociale.

COORDINATION

Nabiha JERAD Maître-assistante à l'Université de Tunis I - Chercheur-associé à l'IRMC

PROGRAMME Pratiques culturelles au Maghreb
techniques de communication et image de soi
Rencontre du 18 janvier 1994 IRMC-Tunis

A l'instar d'une première série de rencontres préliminaires avec des chercheurs marocains, algériens et européens, la rencontre de recherche du 18 janvier à Tunis visait à mieux faire connaître le programme "Pratiques culturelles au Maghreb : techniques de communication et image de soi" et à rappeler ses deux axes directeurs ; le premier concernant les espaces de communication et de formation des images de soi, le second relatif aux mutations consécutives à l'apparition de procédés mécaniques des expressions sur les arts plastiques, littéraires, etc.

Les échanges ont amené à souligner la nécessité d'une prise en compte des fluidités de l'image de soi et de la variabilité de ses expressions, pour un même interlocuteur par exemple, mais aussi selon les situations et les temps sociaux. Sous cet angle d'approche, l'usuelle et trop pratique distinction entre tradition et modernité, loin de couvrir une opposition statique, serait sans doute pertinente pour percevoir l'échelle des variations possibles et des dispersions plausibles entre deux positions antagoniques au plan de la théorie mais concrètement et historiquement compatibles.

Aux projets déjà engagés et concernant les zones de confrontation des images de l'identité endogène et exogène, la migration des pratiques de culture entre les rives de la Méditerranée, les soins de soi, les modes musicales... de nouvelles propositions relatives à la figure de l'artiste, à la mise en scène du corps, aux tableaux de famille, entre autres, sont venues s'ajouter selon la logique d'agrégation progressive du programme.

Deux prochaines réunions, l'une à Rabat, le 5 mars et l'autre à Tunis le 14 mai s'attacheront respectivement à dégager les bases communes des problématiques de travail des axes "lieux" et "techniques de communication". Elles contribueront également à établir l'argumentaire des questions suscitées par le programme et l'éventail des projets qui lui sont d'ores et déjà associés ou qui peuvent encore lui être présentés.

PROGRAMME Politiques agricoles, stratégies paysannes et développement rural
Table Ronde 29 Janvier 1993. État des recherches et perspectives de travail. IRMC - Tunis

Le programme de recherche de l'IRMC "Politiques agricoles, stratégies paysannes et développement rural" avait connu un début de réalisation avec la venue (25/11-02/12/1993) de P.ROUX de l'Université de Toulouse et par l'organisation d'une première Table Ronde.

Cette mission s'inscrivait dans le cadre d'une collaboration entre l'équipe "Dynamique rurale" de l'Université de Toulouse dont le Professeur ROUX est membre fondateur et les chercheurs tunisiens réunis autour du programme de l'IRMC. Il est à noter que P. ROUX encadre plusieurs thèses dont les sujets portent sur des thématiques cadrant avec la problématique du programme.

L'organisation de la Table Ronde de Tunis constitue une nouvelle étape dans le développement des activités du programme. Elle a réuni au siège de l'IRMC près de 20 chercheurs travaillant sur le cas tunisien et pour l'ensemble sur l'évolution de la politique agricole et les stratégies paysannes leur faisant réponse.

Les réformes des politiques agricoles créent en effet des conditions neuves exigeant de la part des acteurs ruraux des adaptations et des stratégies inédites. Aujourd'hui, celles-ci supposent la redéfinition des approches de recherche.

La rencontre a permis aux participants de prendre connaissance des recherches récentes et de dégager les éléments d'une plate-forme minimale et commune appelée à servir de cadre à la tenue d'une rencontre élargie à l'espace de la Méditerranée occidentale.

Les études présentées lors de cette journée s'articulaient autour des axes suivants :

- *Politique agricole et insertion de l'agriculture tunisienne dans les échanges internationaux.
- *Politique agricole et développement régional.
- *Les stratégies paysannes au regard des groupes et des dimensions des systèmes exploitation-famille.

Les exposés ainsi que les débats ont contribué à mettre en relief nombre d'éléments ; ainsi le désengagement de l'État vis-à-vis de l'agriculture et du monde rural adopte différentes formes selon les secteurs et le type de milieu. Cela va de la libéralisation des prix de certains produits, à la restructuration des Offices de Mise en Valeur, en passant par la privatisation des terres domaniales. De plus, le rythme des transformations du paysage agricole tunisien s'accélère sous le double effet des mutations de l'environnement économique international et de celui de la politique agricole (émergence de nouveaux opérateurs privés dans le domaine du commerce extérieur, dans la collecte de certains produits précédemment soumis à monopole, voire même dans la vulgarisation agricole par exemple). Ceci se traduit par l'évolution de l'agriculture dans divers types de milieu et en interaction avec les différentes formes d'implication de l'État (dynamique des systèmes de production, plus forte intégration à l'économie de marché, etc.). Ce qui nécessite de la part des agriculteurs la mise en œuvre de stratégies d'adaptation et de rechange face au retrait de l'État. Ces stratégies ont en commun la recherche de voies et de moyens d'évitement des difficultés inhérentes aux conditions difficiles du milieu ou aux aléas de l'intervention étatique.

Le programme est appelé à se développer dans deux directions, d'une part dans l'évidente mise en place d'une recherche de terrain en Tunisie et d'autre part, dans la multiplication de ce type de rencontre s'élargissant aux chercheurs des autres pays du Maghreb de manière à se focaliser sur la situation des recherches régionales.

**ESPACE
DOCUMENTAIRE**

IRMC - Rabat

Bibliothèque de l'IRMC

Nouvelles acquisitions
1993/2

Ouvrages en langues européennes



معهد الأبحاث المغربية المعاصرة
INSTITUT DE RECHERCHE
SUR LE MAGHREB CONTEMPORAIN

20, rue Mohamed Ali Tahar - Mutuelleville - 1002 TUNIS - Tél. 796 722 - Fax: 797 376

Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain

**Salle de documentation
périodiques**

Un nouvel espace d'information, spécialisé en sciences sociales et historiques et complémentaire des institutions documentaires existantes au Maroc, sera ouvert à l'IRMC au mois de mars 1994.

Réunis en collection, une centaine de titres de périodiques, parmi les plus représentatifs des courants de pensée sociologique, anthropologique, historique et géographique... pourront être consultés en accès libre par un public d'universitaires et de chercheurs. L'IRMC souhaite ainsi contribuer à créer un lieu de réflexion sur les tendances actuelles de la recherche française et européenne au regard des orientations des travaux universitaires et scientifiques maghrébins.

IRMC - Tunis

La bibliothèque de l'IRMC, réservée aux chercheurs, aux universitaires et aux étudiants de cycle supérieur sera ouverte de 9h 30 à 16h 30, du lundi au vendredi, durant le mois de Ramadan.

L'IRMC met à la disposition des institutions la liste 1993/2 des nouvelles acquisitions en langues européennes.

**SEMINAIRE ANNUEL
DE RECHERCHE
Carthage
IRMC - BEIT AL-HIKMA**

Quatrième séance
19 janvier 1994

SAVOIRS EN USAGES, SAVOIRS EN PARTAGE

Mondher GARGOURI

Professeur à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion de Tunis

L'économiste et le dilemme du savoir et de l'expertise

Les constats les plus courants s'accordent pour décrire l'économiste comme tiraillé entre deux sphères hermétiques et inconciliables, celle de la science et celle de l'expertise, celle du travail d'aide à la décision face aux problèmes pratiques du politique et celle, plus autonome, de l'activité de compréhension théorique du monde social. A supposer que le dilemme soit bien réel, solidement établi et inévitable, il reste à savoir s'il n'est pas le prix de la réussite de la discipline économique et de la professionnalisation de son personnel.

De plus, pour s'imposer à l'esprit, l'évidente distinction entre l'expertise et la science est loin d'exprimer un réel partage dès lors qu'elle s'apprécie sous l'angle de la pratique et des comportements.

En effet, d'un côté la catégorie "économiste" est trop imprécise pour rendre compte des diverses situations des spécialistes de l'économie : techniciens employés par les institutions sociales (les plus nombreux), universitaires-reproducteurs des savoirs canoniques, savants *stricto sensu*. D'un autre côté, la progression de la discipline suppose la complémentarité de la démarche pratique et du questionnement spéculatif ; elle passe par la mise en complémentarité de l'expérimentation, de la collecte des données et l'invention problématique.

C'est, sans doute, la conception de deux mondes séparés, respectivement affectés à l'action pratique et à la vocation de savoir, qui génère la distorsion des comportements et le sentiment partagé d'un tiraillement.

Deux ordres de facteurs permettent de comprendre cet état de fait, à défaut de le dépasser. Tout d'abord, le développement de la science économique théorique se caractérise par un double mouvement de délimitation simulé mais heuristique d'un domaine du social (l'économique) et la production intensive de modèles abstraits logico-mathématiques.

Ensuite, la marginalisation de l'économie universitaire se traduit et se renforce par l'attrait des secteurs les plus rémunérateurs, (notes de séances)

Mondher GARGOURI est agrégé de sciences économiques, titulaire d'un PhD en économie et économétrie. Parmi ses nombreuses expériences professionnelles et missions de consultation, on mentionnera pour mémoire : la participation à l'élaboration des VIème et VIIème Plans de Développement Economique et Social de la Tunisie, la création et la direction du Commissariat général au Développement régional, la création et la direction de l'institut Arabe de Chefs d'Entreprises.

Cinquième séance
23 février 1994

Pierre SIGNOLES

Professeur à l'Université de Tours

Directeur d'URBAMA (Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe)

L'espace du géographe

Parmi les travaux à paraître et les récentes publications de P. SIGNOLES on mentionnera : Direction de : *Réflexions liminaires sur la citoyenneté dans le Monde Arabe*, URBAMA, 1994, avec M. LUSSAULT et S. TARAF-NAJI

Direction de : *Pôles industriels et développement urbain : les cas de Gabeès (Tunisie) et de Mohammedia (Maroc)*, URBAMA, 1990, avec J.F TROIN (à paraître 1995)

Espaces de production et villes au Maghreb, *Maghreb-Machrek*, 1994-1

Sixième séance
16 mars 1994

Bernard BOTIVEAU

Chargé de recherche au CNRS, IREMAM (Institut de Recherches d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman) - Aix-en-Provence

Pour une anthropologie politique du droit

**SEMINAIRE ANNUEL
DE RECHERCHE
Rabat
IRMC - GERM**

SAVOIR ECONOMIQUE ET MODERNITÉ

Troisième séance
5 janvier 1994

Hassan ZAOUAL

Maître de conférences en sciences économiques à l'institut Universitaire de Technologie, Université du Littoral (Dunkerque)

La sitologie : vers une science interculturelle des pratiques économiques

Les catégories et concepts mis en oeuvre par la science économique sont historiquement et culturellement situés. Les économistes, dès la naissance de leur discipline, ont séparé artificiellement la logique du capitalisme de sa culture d'origine. Ils ont eu tendance à considérer, avec Quesnay, l'économie comme un organisme vivant auto-reproductible, régi en quelque sorte par des lois naturelles. Du moins, la théorie du développement assume-t-elle ces présupposés lorsqu'elle postule la transposition de modèles dans d'autres espaces que ceux de leur émergence.

La dissociation de l'économique et du culturel se traduit dans la pratique par des transferts de "paquets de développement", producteurs de discontinuités dans les sociétés destinataires. Cette modernité "clés en mains" est détournée des finalités de la science normale par "les sites symboliques locaux", les lois économiques étant en butte à la diversité des codes de lecture des acteurs.

Les contradictions du développement et les limites de la théorie économique ne peuvent être déchiffrées et dépassées que par une approche interculturelle et pluridisciplinaire de la pluralité des modes d'interaction entre pratiques économiques et systèmes de valeurs, sous-tendue par les particularités de configuration des différents sites.

(notes de séance)

Hassan ZAOUAL, titulaire d'une thèse de doctorat sur le thème "Les transferts de technologie", est également membre de l'Unité de Recherche Associée (CNRS) "Tiers-monde-Afrique".

Outre ses enseignements portant sur l'articulation "Culture, entreprise et développement", ses travaux concernent les étendues interculturelles et multidimensionnelles du développement, la méthodologie des sites symboliques, les relations du formel et de l'informel, de l'écologie et de l'économie.

Quatrième séance
16 février 1994

Abdellah SAAF

Professeur à l'Université Mohamed V de Rabat

L'étude des politiques publiques au Maroc

Abdellah SAAF anime et édite la revue *Abâth*. Parmi ses nombreuses publications on citera :

Image politique du Maroc, Okad, 1987

Politique et Savoir au Maroc, Smer, 1991

Chronique des jours de reflux, l'Harmattan, 1993

Cinquième séance
1er mars 1994

Driss BEN ALI

Professeur d'Economie à la faculté de Droit et des Sciences Economiques de Rabat

Politique économiques au Maghreb et modernité

S O M M A I R E

POSITIONS DE RECHERCHE LA NOUVELLE DYNAMIQUE SOCIALE DE L'URBANISATION Morched CHEBBI	3
RECHERCHE EN COURS RÉSEAUX TRANSNATIONAUX ENTRE L'EUROPE ET LE MAGHREB Jocelyne CESARI	10
VIENT DE PARAÎTRE	15
REVUES	19
ESPACES DE RECHERCHE	22
CALENDRIER SCIENTIFIQUE	23
ACTIVITES DE L'IRMC	27

المحتويات

3	مواقف بحثية الديناميكية الاجتماعية الجديدة للتخضر مرشد الشابي
10	بحوث بعدد الأجزاء : الشبكات الاجتماعية بين أوروبا و المغرب العربي جوسلين سزاري
15	آخر ما صدر
19	المجلات
22	البرنامج العلمي
23	فضاءات البحث
27	أنشطة معهد البحوث التنموية المعاصرة